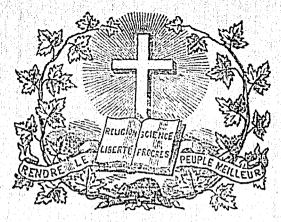
## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur				
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées				
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées				
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées				
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées				
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence				
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression				
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur  Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire				
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une				
	Tight binding may cause shadows or di along interior margin / La reliure serrée causer de l'ombre ou de la distorsion le marge intérieure.	peut		restauration apparaissent dans le texte, mais lorsque cela était possible, ces pages n'ont p été numérisées.				
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.						



Volume IV.

Montréal, (Bas-Canada) Octobre, 1860.

No. 10.

MMARR.— Science: Omithologie Canadienne: Paucone, par M. J. Lemaine, (saite).—Education.—Pedagogie: Des enfants indolents et apathiques, Pénélon.—Sur la manière de fire avec fruit, par Em. Hain.—Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par ceuir.—Fravail et charité, par A. Guirand.—Exercice de grammante.—Avis Optrierges: Duplaines accordes par les linetaux d'examinateurs.—Instituteurs disponibles.—Editionale: Relation da voyage de S. A. R. le Prance de Galles, Guire).—Adiesses précentes à S. A. R. par des institutions d'oblication, (suite).—Collège de St. François à Richmend.—Frinity. Collège.—Douzième, conference de l'Association des instituteurs de Placole Normale Jacques-Cardier.—Rapport du Suintendant de l'instruction publique du Bas-Canada pour 1859, (suite).—Bulletin des publications et des réunquessions récentes.—Paris. Loudrés, Boston, Québec. Montréal.—Petitic Revue Mensuelle.—Norveullus et l'arts Divens: Rulletin de l'Instruction Publique.— Hailetin des Leures, Bulletin des Sciences.

### and the second section of the second second section is a second s SCIENCE.

#### HISTOIRE NATURELLE.

#### ORNITHOLOGIE CANADIENNE.

LA CITASSE A L'OISEAU.

L'art de la Fauconnerie, qui a été rapporté de l'Orient par les Croisés et que l'invention des armes à feu a fait tomber en désuétude, n'est rien moins qu'oublié dans certaines villes de l'Angleterre et de l'Allemagne. Il y a en Belgique, près de Namur, un village nommé Falken-Hauzer, dont les habitants ont pour unique industrie l'éducation du Faucon. Ils vont chercher ces oiseaux dans le Hanovie, revenant les dresser dans leur village, et les vendent ensuite dans le nord de l'Europe, à laide de correspon-dances qu'ils y entretiennent avec soin. Lorsqu'ils ont placé un Faucon dressé, ils restent chez l'acheteur jusqu'à ce que le l'aucon soit habitué à občir à la voix de son nouveau maître.

"Réduire l'animal sauvage à abdiquer l'exercice de sa volonté

et à perdre toute confiance en ses propres ressources; lui faire voir dans l'homme l'arbître suprême de son repos et de son bien-être ; en un mot, l'assujettir par la crainte et le fixer par l'espérance, tel est le but que se propose le fauconnier; l'art d'apprivoiser les animaux en général est basé sur les mêmes principes.

Il faut d'abord, pour dresser le Faucon, le faire consentir à de-meurer immobile à la même place et privé de la lumière du jour ; un supplice de soixante-douze heures suffit pour cola. Pendant tout ce temps, le fauconnier porte continuellement sur le poing l'oisean armé d'entraves nommées jets : co sont de menues conr-Poissau arme d'entraves nommées jets; ce sont de mentes con-roles, terminées par des sonnottes, qui servent à lier ses jambes. Dans cette position, on l'empêche soigneusement de dormir, et, s'il se révolte, on lui plonge la tête dans l'eau. Au tournent de l'insomnie est ajouté celui de la faim; et bientôt l'animal vaincu par l'inanition et la lassitude, se laisse coiffer d'un chaperon. Lorsque, étant décoiffe, il saisit la viande qu'on a soin de lui pré-senter de tenus en tenus et avec de la lassitude la laisse decidement. sonter de temps en temps, et qu'ensuite il se laisse decilement ro-mettre le chaperen, en juge qu'il a renoncé à sa liberté et qu'il dans la nue pour guetter une proie, destinguait de sa vue perçante

accepte pour maître celui de qui il tient la noutriture et le som-meil. C'est alors que pour augmenter sa dépendance, on augmente ses besoins : pour cela on stimule artificiellement son appétit en lui nettoyant l'estomac, avec des pelotes de filasse retenues par un fil, qu'on lui fait avaler et qu'on retire ensuite. cette operation, nommée en terme de vénérie cure, produit une faim dévorante, que l'on satisfait après l'avoir excitée ; et le bienctre qui en résulte, attache l'oiseau à celui même qui l'a tour-menté."

Lorsque cette première leçon (qu'il faut quelquesois rétificit) a réussi, on porte l'oiseau sur le gazon dans en jardin; là, sa lui enlève son chaperon, et le fauconnier lui présente un morceau de viande: s'il saute de lui-même sur le poing pour s'en ropauré, son éducation est déjà fort avancée et l'on s'occupe de lui faire connaître le leurre. Le leurre est un morceau de euir garni d'ailes et de pieds d'oiseau, c'est une esligie de proie, sur laquelle est atta-ché un morceau de viande; il est destiné à réclamer l'oiseau, c'est-a-dire à le faire revenir, lorsqu'il se sera élevé dans les airs. Il est important que le Faucon soit, non seulement accoutunte, mais affrandé à ce leurre, qui doit toujours être la récompense de sa docilité: ainsi, après l'avoir dompté par la faim, on consolide sa servitude par la gourmandise; mais le leurre ne suffirait pas sans la voix du fauconnier. Lorsque l'oiseau obéit au réclame dans un jardin, on le porte en pleine campagne, on l'attache il une filière ou ficelle de soixante pieds de longueur, on le découvre, ot, en l'appelant à quelque pas de distance, on lui montre le leurre; s'il fond dessus, on lui donne de la viando; le lendemain, on la lui montre d'un peu plus loin, et quand il fond sur son leurre de toute la longueur de la filière, il est complètement assuré.

Alors, pour achever l'éducation du Fancon, il faut lui faire con-

naître et manier le gibier spécial auquel il est destiné; on en conserve de privés pour cet usage: cola s'appelle donner l'escap. On attache d'abord la victime à un piquet, et on lâche dessus le Faucon, retenu par sa filière. Quand il connaît le vif (s'élauce dessus), on le met hors de filière et on le lauce sur une proie libre, à laquelle on a préalablement cousu les paupières pour l'empêcher de se défendre. Enfin, quand on est bien assure de son obeissance,

on le fait roler pour bon. c'est-à-dire on le laisse libre. La chasse à l'Oiseau, dont la noblesse d'autrefois faisait ses délices, avait moins souvent pour but de procurer au chasseur une délices, avait moins sonvent pour but de procurer au chasseur une proie comestible, que de lui offrir un spectacle récreutif: le vol du Faisan, de la Perdrix, du Canard sauvage, était, disait-on, plaisir de gentilhomme; mais ce qu'on nommait pluisir de prince, c'était le vol du Milan, du Hérou, de la Corneille et de la Pie, véritable gibier de luxe, sans aucune valeur culinaire. Le vol du Milan était le plus rare de tous. La première difficulté à vaincre était de le faire descendre des hautes régions de l'atmosphère, où le Faucon lui même n'aurait pu l'atteindre; pour cela on prenait pur Creat Hiber que page de la plus d'une queue de Reun Grand Hibon ou Duc ; on aflublait co Duc d'une queue de Renard pour le rendre plus remarquable, et on le laissait ainsi, dans une prairie, voltiger à fleur de terre. Bientôt le Milan, planant

un objet bizarre, s'agitant sur le sol; il descendait pour l'examiner de plus près; aussitét on lançait sur lui un Faucon qui, dès l'abord, s'élevait au-dessus du Milan, pour fondre sur lui verticalement; alors commençait un combat, ou pluiét des évolutions de l'intérêt le plus varié; le Milan, fin voiller, fuyait devant le Faucon en s'élevant, s'abaissant, croisant brusquement sa tente, et prenant, à angle aigu, les directions les plus imprévues; le l'aucon non moins agile que lui, mais plus courageux, et en outre stimulé par la faim, le poursuivait avec ardeur dans ces mille évolutions; il le saisissait enfin et l'apportait à son maître.

Le vol du Héron et de la Grue élait non moins amusant pour le spectateur, et plus dangereux pour le Faucon: l'oiseau poursuivi se laissait plus facilement attendre, mais il se défendait avec plus de courage, et l'assaillant recevait quelquefois de sa victime des blessures auxquelles il ne survivait pus longtemps. On employait même le l'aucon, et surtout le Gerfant, à la chasse du Lièvre; on faisait d'abond partir celui-ci au moyen d'un limier: puis le l'aucon, lancê à l'avance, et volant au-dessus de la plaine, aperce-

vait le lièvre et tombait sur lui.

Mais de tous les vols, le plus annisant, le plus riche en incidents, le plus commode à observet, le plus tacile, sinon le plus bible, était le vol de la Corneille: on se servait, comme pour le Milan, d'un Due, afin de l'attirer puis on lauçait sur elle deux Faucons. L'oiseau poursuivi s'élevait d'abord au plus haut des airs, les Faucons parvenaient bientôt à prendre le dessus; alors la Corneille, désespérant de leur échapper par le vol, descendait avec une vitesse incroyable, et se jetait entre les branches d'un arbre; les Faucons ne l'y suivaient pas et se contentaient de planer un-dessus. Mais les fauconniers venaient sous l'arbre où s'était :éfugiée la Corneille, et, par leurs cris, la forçaient de déserter son asile. Elle tentait encore toutes les ressources de la vitesse et de la ruse, mais le plus souvent elle demenrait au pouvoir de ses ennemis.

Le vol de la Pie est aussi vif que celui de la Corneille: mais le Faucon n'attaque pas en partant du poing; ordinairement on le jette à mont, parce qu'on attaque la Pie lorsqu'elle est dans un arbre. Souvent elle est prise au moment du passage; mais quand le Faucon l'a manquée, on a beaucoup de peine à la faire partir de l'arbre qui lui a servi de refuge: sa frayent est telle, qu'elle se laisse prendre par le chasseur, plutôt que de s'exposer à la terrible descente du Faucon.

Lorsqu'il s'agit de la chasse de la Perdrix ou du Canard sauvage, on emploie la même manœuvre. On lance le Faucon dans les airs avant que le gibier soit levé; et lorsque le Rapace plane, le fanconnier, aidé d'un chien, fait partir la Perdrix, sur laquelle l'oiseau descend. Pour le Canard, on lance dans les airs jusqu'à trois Faucons, puis on fait lever le Canard; la terreur que lui inspirent les Faucons le fait gagner Peau—alors des chiens se jettent à la nage pour lui faire reprendre son vol.

Ce n'est pas seulement en Europe que l'on cultivait la fauconnerie ; elle florissait dans toute l'antiquité et florit encore aujout-d'hui chez les peuples de l'Asie et de l'Afrique Septentrionale. Les Persans et les habitants du Mogol poussent même plus loin que les Européens l'éducation du Fancon : ils le dressent à voler sur tontes sortes de proie, et pour cela ils premient des Grues et d'autres oiseaux, qu'ils laissent aller, après leur avoir cousu les yeux : aussitôt ils font voler le Faucon qui les prend fort aisément. Il y a des Faucons pour la chasse du Daim et de la Gazelle, qu'ils instruisent, dit Thevenot, d'une manière très-ingénieuse. Ils ont des Gazelles empaillées, sur le nez desquelles ils donnent toujours à manger à ces Faucons et non ailleurs. Après qu'ils les ont ainsi élevés, ils les mènent à la campagne, et lorsqu'ils ont découvert une Gazelle, ils laclient deux de ces oiseaux, dont l'un va fondre sur le nez de la Gazelle, et s'y cramponne avec ses griffes. La Gazelle s'arrête et se secone pour s'en délivrer ; l'oisean bat des ailes pour se tenir accroché, ce qui empêché encore la Gazelle de bien courir, et même de voir devant elle; entin, lorsqu'avec bien de la peine elle s'en est défaite, l'antre Faucon, qui est en l'air, prend la place de celui qui est en bas, lequel se retire pour succé-der à son compagnon lorsqu'il sera tombé; et de cette sorte, ils retardont tellement la course de la Gazelle, que les chiens ont le temps de l'attraper. Il y a d'autant plus de plaisir à ces chasses que le pays est plat et découvert. Ce même procédé, rapporte un autre voyageur célèbre, s'applique à la chasse au Sanglier (1).

On emploie en France, le Hobereau ou Epervier, à la chasse

Le millionnaire de Montreal qui a, du-on, olleit £20,000 peut fêter dignement le vice-roi presemptif de l'Amérique Britaninque, que juillet doit nous amener avec ses zéphirs, aurait-il oublie, dans son programme des « Plaisirs de Primes qu'il réserve à ce royal visiteur, d'organiser une chasse canadienne où le Daim, le Chevreuil, le Renard et le Faucon canadiens jouerment leur noc?

Nous ne pousserons pas plus loin ces détais de vénérie que us aleux et surtout nos aleules cussent. In avec un vil intéret : le vol au Faucon était en ellet la chasse favorite des Dames.

J. M. Lamoina.

(A continuer.)

#### EDUCATION.

#### PEDAGOGIE.

#### DES ENFANS INDOLENTS ET APATHIQUES.

Il faut avoner que de toutes les peines de l'éducation, aucune n'est comparable à celle d'élever des enfants qui manquent de sensibilité. Les naturels vils et sensibles sont capables de terribles égarements : les passions et la présomption les entrainent; mais aussi ils ont de grandes ressources, et reviennent souvent de loin; l'instruction est en eux un germe caché, qui pousse et qui fractific quelquefois, quand l'expérience vient au secours de la raison, et que les passions s'attiédissent: un moins on sait par où on peut les rendre attentifs, et réveiller leur curiosité; on a en eux de quoi les intéresser à ce qu'on leur enseigne, et les piquer d'honneur; au lieu qu'on n'a ancune prise sur les naturels indolents. Toutes les pensées de ceux-ci sont des distractions; ils ne sont jamais où ils doivent être: on ne peut même les toucher jusqu'au vif par les corrections ; ils écontent tout, et ne sentent rien. Cette indolence rend l'enfant negligent, et dégoûté de tout ce qu'il fait. C'est alors que la meilleure éducation court risque d'échouer, si on ne se hate d'aller au-devant du mal des la première enfance. Beancoup de gens, qui n'approfondissent guère, concluent de ce mauvais succès que c'est la nature qui fait tont pour former des hommes de mérite, et que l'éducation n'y peut rien: au lieu qu'il faudrait sculement conclure qu'il y n des naturels semblables aux terres ingrates, sur qui la culture fait peu. C'est encore bien pis quand ces éducations si difficiles sont traversées, ou négligées, ou mal réglées dans leurs commencements.

Il faut encore observer qu'il y a des naturels d'enfants auxquels on se trompe beaucoup. Ils paraissent d'abord jolis, parce que les premières graces de l'enfance ont un lustre qui couvre tout; on y voit je ne sais quoi de tendre et d'aimable, qui empêche d'examiner de près le détail des traits du visage. Tout ce qu'on trouve d'esprit en eux surprend, parce qu'on n'en attend point de cet âge; toutes

des Alouettes et autres gibiers (2); pourquoi nos amalenrs canadiens n'essaieraient ils pas d'après la méthode que nous venons d'indiquer, du dresser pour la chasse de la Perliix, du Canand sauvage et du petit gibier de mer, le Faucon pélerin, le Geriaus d'Islande, l'Antour, l'Epervier et l'Emerilion canadiens l'On san avec quel succès et avec quel eclar le viconite d'Eglington, long-temps vice-roi de Pfrlande, à ressureité, ces aunées dernières, les chasses, les joutes et les tourneis du moyen age. Est ce que la principale objection à cette tentative serait sa nouveauté en nes climat? Pourquoi bannir de ce pays, où abonde le gibier, un plansi attrayant et facile? Est-ce que la vie de château est dispane de nos bords? Est-ce que dans chaque patoisse que côtoye notre majestueux fleuve, il n'existe pas au moins un vieux manoir, dent le respecté seigneur, pendant la belle saison, va chercher dans les plaisirs de la chasse une distraction aux letties, à la politique on la la vie champètre?

<sup>(1)</sup> La presque totalitá de ces détails ont été puisés chez un savant contemporain, auquel nous sommes redevable de plusieurs élégantes traductions et d'extraits des ornithologistes américains.

<sup>(2)</sup> Le succès des Chinois à s'emparer, au moyen d'Aigles-pêcheurs dressés à ce manège, du poisson dans la mer, a fort intéressé tous les voyageurs qui en ont été témoins.

les fautes de jugement leur sont permises, et ont la grace de l'ingénuité; on prend une certaine vivaeité du corps, qui ne manque jamais de paraitre dans les enfants, pour celle de l'esprit. De là vient que l'enfance semble promettre tant, et qu'elle donne si peu. Tel a été célèbre par son esprit à l'age de cinq ans, qui est tombé dans l'obscurité et dans le mépris à mesure qu'on l'a vu croître. De toutes les qualités qu'on voit dans les enfants, il n'y en a qu'une sur laquelle on puisse compter, c'est le bon raisonnement ; il croit toujours avec eux, pourvu qu'il soit bien cultivé : les graces de l'enfance s'effacent, la vivacité s'éteint ; la tendresse de cœur se perd même souvent, parce que les passions et le commerce des hommes politiques endureissent insensiblement les jeunes gens qui entrent dans le monde. Tachez donc de découvrir, au travers des graces de l'enfance, si le naturel que vous avez à gouverner manque de curiosité et s'il est peu sensible à une honnête émulation. En ce cas, il est difficile que toutes les personnes chargées de son éducation ne se rebutent bientôt dans un travail si ingrat et épineux. Il faut donc remuer promptement tous les ressorts de l'ame de l'enfant pour le tirer de cet assonpissement. Si vous prévoyez cet inconvénient, ne pressez pas d'abord les instructions suivies, gardez-vous bien de charger sa memoire, car c'est ce qui étonne et qui appesantit le cerveau; ne le fatiguez point par des règles génantes ; égayez-le ; puisqu'il tombe dans l'extrémité contraire à la présomption, ne craignez point de lui montrer avec discrétion de quoi il est capable ; contentez-vous de peu; faites-lui remarquer ses moindres succès ; représentezlui combien mal à propos il a graint de ne pouvoir réussir dans des choses qu'il fait bien : mettez en œuvre l'émulation. La jalousie est plus violente dans les enfants qu'on ne saurait se l'imaginer; on en voit quelquefois qui séchent et qui dépérissent d'une langueur secrète, parce que d'autres sont plus nimes et plus caressés qu'eux. C'est une cruanté trop ordinaire aux mères, que de leur faire souffrir ce tourment; mais il faut savoir employer ce remède, dans les besoins pressants, contre l'indolence : mettez devant l'enfant que vous élevez d'autres enfants qui ne fassent guère mieux que lui ; des exemples disproportionnés à sa faiblesse achèveraient de le décourager.

Donnez-lui de temps en temps de petites victoires sur ceux done il est jaloux ; engagez-le, si vous le pouvez, à rire librement avec vous de sa timidité ; fuites-lui voir des gens timides comme lui, qui surmontent enfin leur tempérament; apprenez-lui par des instructions indirectes, à l'occasion d'autrui, que la timidité et la paresse étoussent l'esprit; que les gens mous, imppliqués, quelque génie qu'ils aient, se rendent imbéciles, et se dégradent eux-mêmes. Mais gardez-vous bien de lui donner ces instructions d'un ton austère et impatient; car rien ne rensonce tant au dedans de lui-même un onfant mou et timide, que la rudesse. Au contraire, redoublez vos soins pour assaisonner de facilités et de plaisirs proportionnés à son naturel le travail que vous ne pouvez lui épargner; peut-être faudra-t-il même de temps en temps le piquer par le mépris et par les repro-Vous ne devez pas le faire vous-même; il faut qu'une personne insérieure, comme un autre ensant, le sasse sans que vous paraissiez le savoir.

Fénelon.

#### Sur la manière de lire avec fruit.

"C'est un homme qui a beaucoup lu" me disait un de mes amis en sortant de chez un personnage, dont la conversation brillante et facile nous avait charmés durant tout le temps d'une visite qui avait duré près de deux heures. Sans dire un mot pour approuver la remarque de mon ami, je lui pris le bras, et, d'un ton confidential je lui adressai la parole en ces termes:

traitent bien leurs amis, et une immense variété de mets convrait la table. Voulant faire le meur à Pinvitation et me sentant bien disposé, je mangeai très-honnétement de presque tous les plats, moi qui sais ordinairement me contenter de la soupe et du rôti. Mais aussi, je vous l'avouerai à ma honte, tout le reste de la semaine je ne fus pas bien portant. ... je ne sais pourquoi la con-versation de notre personnage m'a temis cette petite mésaventure; n'est-ce pas une ciuse étrange que la liaison des idées?

En effet, répliqua mon ami, je ne m'explique pas bien où vous

voulez en venir.

-Eh bien! Ini répondis-je, la personne que nous venons de quitter à beaucoup lu en effet, mais elle n'a pas digéré..... ce m'elle a lu. Si je voyais souvent ce monsieur, sa conversation ne

tanderait pas à me devenir insipide.

Voild rependant une espèce de gens qui est bien répandne de par le monde! Ils lisent et lisent beaucoup, mais ils ne savent point comment lire avec fruit. Souvent meme, ce ne sont point de bons livres que les tiscurs infatigables aiment à parconnir : Vous connaissez mademoiselle X? cette jeune personne a toujours un roman à la main: causez avec elle, vous l'entendrez plaindre de tout son cœur les infortunes "d'Indiana" on les malheurs de la " Dames aux perles "; elle est devenue avide d'émotions romanesques, elle est sortie de la sphère de la vie commune pour aller vivre avec les hères et les hèremes... Ce n'est pas en sulvant cette route que mademoiselle X deviendra une bonne mère de famille et une habile maitresse de maison,

Le petit Z est encore plus curieux: Dans sa jeunesse il n'a en pr'une education enperficielle, mais aujourd'hui qu'il a trente ans, il a lu Voltaire et Rousseau et il les a trouves profonds sans les comprendre. Il les cite à tout propos et porte sur les questions les plus difficiles des jugements qu'il croit être sans appel. Le petit Z. a beaucoup tu et cependant il ne sera jamais qu'un homme moins qu'ordinaire, imba d'une fonte d'idées fausses et entêté dans les

préjugés les plus ridienles. Que faut-il donc entendre par lire?

Lire, c'est prendre commissance des faits et des idées qu'un auteur a consignés dans un livre. Ce livre a été conçu dans un but et redige d'après un plan; de plus on doit y trouver ce qu'on

Le but de l'onvrage est indiqué sommairement par le titre et expliqué dans l'introduction. En continuant le lecteur doit s'assu-rer si l'écrivain ne s'est pas écarté de son but et si définitivement il l'a rempli. Il ne doit jamais perdre de vue l'intention qui a préside à l'ouvrage. En agissant ainsi il entre dans l'esprit du livre et il en comprend le sens logique, car d'un livre bien fait on doit pouvoir tirer un syllogisme qui conclut à l'établissement de quelque grande vérité morale, historique, ou scientifique.

Le plan d'un livre doit être facile à saisir dès les premiers cha-

pîtres. En rapportant à ce plan les différentes parties de l'ouvrage on sera à même de juger si ces parties sont disposées dans un ordre convenable, si la suite des idées ou des raisonnements est bonne, si, en un mot. il y a harmonie dans l'ensemble. Beaucoup d'ouvrages, même célèbres, pêchent par le plan tout comme cer-lins édifices.... Le lecteur doit pouvoir se prononcer sur ce point

ès important,

Examinez, si vous voulez un exemple, l'ouvrage de Montes-quieu qui a pour but de rechercher les " causes de la grandeur et de la décadence des Romains." Il vous semblera que le plan ne pouvait être que ce que l'auteur l'a fait. Le chapitre que vous lisez vous semble le plus important et il vous conduit naturellement à un autre qui vous semble indispensable à la recherche que l'anteur s'est proposée... Le plan de cet ouvrage est bon-

Le style d'un ouvrage mérite une attention toute partieulière de la part du lecteur. Remarquez tour à tour les passages sublimes et ceux où l'auteur revient au style tempéré; assurez-vous si le style est simple, clair et rapide, et tachez de fixer dans votre esprit les tournures de phrase heureuses, pour en tirer partie à

On vous a sans doute recommandé au collège de prendre des notes lorsque vous lisez. C'est une habitude qui produit les meilleurs résultats. J'ai connu en Europe un homme d'une vaste science, qui a passé une partie de sa vie dans les bibliothèques et qui est aujourd'hui un écrivain distingué. Je me suis trouvé à même de juger de sa manière de lire et je la donne ici comme la meilleure qu'on puisse employer. Il portait toujours avec lui un petit carnet : au milieu de ses lectures, il s'arrêtait pour consigner sur le carnet les pensées qui l'avaient frappé et les phrases qui lui avaient semblé remarquables. Par sa grande habitude de lire il était devenu très difficile dans ses choix et son pertefeuille ne rensermait que la quintessence de ses lectures : néanmoins en par--Un jour e fus invité à dîner chez un ministre, les ministres courant ses notes il peut yous rendre compte d'ouvrages tout

entiers, (car autour de ces idées principales viennent aisément se entiers, (car autour de ces idées principates vienneur acement se grouper les détails) et on peut dire de lui avec vérité qu'il parle comme un liere. Par cette pratique constante, sa mémoire s'est développée à un haut degré. C'est un autre tésultat certain de l'emploi de cette manière de lire. Vous avez souvent emendu quelqu'un vous dire: "Ah! quand j'étais jeune j'avais une bonne mémoire mais je n'en ai plus aujourd'hui;" Quelque fois c'est un perfu la la serie, il a perfu la homme de quarante ans qui vous parle de la sorte; il a perdu la mémoire parce qu'il ne l'a pas exercée.... Je suis certain que cet homme n'a jamais su lire avec fruit.

Et n'allez pas croire que prendre des notes soit une chose fasti-

dieuse! C'est une habitude à contracter, une habitude qui vous donne l'esprit d'analyse, une habitude qui devient un besoin pour vous et qui fait que vous allez toujours au fond des choses que vous

lisez.

Je parlais il y a un instant de " La grandeur et décadence des Romains? de Montesquien; en lisant le premier chapitre, vous devez remarquer que c'est un résumé très-clair de l'histoire romaine jusqu'à la prise de Rome par les Gaulois, et vous pouvez noter plusieurs phrases dignes d'autention, ces deux-ci par exemple:

"Les places que la postérité donne sont sujettes comme les autres au caprice de la fortune."

"Les Romains no firent jamais la paix que vainqueurs." Appliquez ce procédé à toutes vos lectures et lorsqu'on dira de vous : "C'est un homme qui a beaucoup lu " on pourra ajouter : Et qui a beaucoup retenu." C'est un grand éloge que vous devez tacher de mériter.

EMM. BLAIN. Professeur.

Québec, octobre 1860.

#### Exercices pour les Élèves des Ecoles.

Vers à apprendre par caur.

#### TRAVAIL ET CHARITE.

Voici venir, mes sœurs, le dernier mois d'automne; Un beau jour, maintenant, est rare et passager. Lo pauvre, demi-nu, des premiers froids s'étonne ; Travaillons pour le soulager.

Toi, reprends, Aglae, l'aiguille intelligente Qui nous rend nos bouquets de ficurs ; Toi, la navette diligente Qui marie, en courant, leurs joycuses couleurs.

Donnez-moi mes pinceaux; la nature éveillée Se dégage de l'ombre et rit de toutes parts : Un rayon de soleil court sur l'herbe mouillée Et ces pâles bouleaux rassemblent les brouillards Autour de leur cime ésseuillée.

Poursuivons un projet par le cœur entrepris; Appliquons-nous, mes sœurs, fuisons de beaux ouvrages Que les pauvres vendront aux riches de Paris. Nous, à Dieu sculement demandons-en le prix, Sans rechercher d'autres suffrages.

L'hiver sera, mes sœurs, plus rude qu'on ne croit, Et déjà, dans la cour, d'un ton pitenx et triste, Un tout petit enfant demande qu'on l'assiste, En soufflant dans ses mains toutes rouges de froid.

Vous avez vu souvent, au seuil du presbytère, Cette femme encor joune et d'un maintien tremblant, Qui nourrit un enfant, pâle comme sa mère, Et qui pleure en le consolant.

Au sortir de l'église, hier, je l'ai cherchée; On m'a dit que, malade et n'ayant point d'abri, Dans la grange prochaine elle s'était couchée, Et que l'enfant souffrait d'être si mal nourri.

Ma mère en a pleuré, puis m'a donné pour elle, Et j'ai couru bien vite apporter ce secours; Mais ce n'est point assez: travaillons avec zèle, Mes sœurs, et de tous deux nous sauverons les jours.

Dans notre livre de prières (Je l'ai lu bien souvent, mes sœurs) il est écrit Que tous les panvres sont nos frères Oui, qu'ils sont, comme nous, enfants de Jésus-Chrit. La fortune, ici-bas, n'est pour nous qu'une épreuve. Qui possède beaucoup, doit donner beaucoup d'or; Et qui possède peu, devra donner encor; C'est le cœur qui fait tout : le denier de la veuve Sera compté comme un trésor.

Tel est des livres saints l'enseignement suprême, Qu'un ange suit le pauvre et veille sur ses pas ; Qu'un refus est, là-haut, puni comme un blasphème ; Qu'un cri de faim mandit tous ceux qu'il n'ément pas, Et qu'en donnant au pauvre, on prôte à Dieu lui-même.

A: Grmarn.

#### Exercices de Grammaire.

#### Formation des temps.

Le pêcheur.-C'était aux approches de l'hiver, lorsque la mer est plus furieuse et que les arbres, agités par le vent d'automne, courbent leurs branches déponifiées : souvent un vent violent sonlevait les flots; vous nuriez entendu mogir la mer et vous eursiez vu de grosses vagues venir jusque dans le port soulever des barques attachées au rivage,

Un matin le ciel paraissait pur ; le vieux Germain, pêcheur, voulut aller à la peche avec Paul, son tils, ils monterent sur leur barque, appréterent les voiles et les cordages ; et bientot lances en pleine mer, ils perdirent de vue et le rivage et leur chaumière.

Ils avaient peché toute la journée. Dejà le soleil avait fini sa course et touchait à l'horizon, quand les nuages s'obsenreirent; le vent commença à soutler, et alors ils s'empressèrent de tourner les voiles vers le port. Mais la tempête fut plus rapide que la course de leur petite barque : le vent souilla bientôt avec violence, les vagues s'amoncolerent tout à coup, et le vent redoublant ses efforts, la batque eut bientôt penché sur les flots, et alla se briser contre

la pointe d'un rocher. Plus d'espoir, la mort était certaine; une grande distance séparait les pauvres pecheurs du rivage, l'homme le plus vigoneux n'aurait pu qu'avec peine la franchir à la nage par un temps calme et serein. Paul ne songeant qu'à son père (et qui n'agirait pas comme lui ?), prit un cordage et essaya de l'attacher autour du vieillard, afin qu'il le trainut en nageant, aimant mieux mourr avec ini que de se sauver tout seul; mais son père le reponssa. "Mon fils, dit-il, tu es jeune encore, moi je suis vieux; j'ai fait mon temps, laisse-moi, laisse-moi."

Mais Paul n'y consentait pas; la barque s'affaissait à chaque instant et allait périr, mais il restait là attaché à son père, le serrant dans ses bras et lui disant: " Quoi! je vous laisserais pêrir! non, non! je succomberai avec vous!" Alors le pêre prit une veix solennelle: "Mon fils, la voix d'un père est sacrée; c'est cel'e de Dicu pour un fils, obéis; j'exige que tu te sauves afin que tu soulages ta mère dans ses vieux jours..." En même temps il poussa Paul, et le lança dans les flots. Quand le jeune homme revint au-dessus de l'eau, tout avait disparu; ses yeux ne rencon-trèrent plus ni la barque ni son père. Il lutta longtemps encore contre les vagues, et gagna enfin le rivage où il arriva presque expirant. Le lendemain on trouva le corps du père parmi des rochers et de la mousse.

#### Questionnaire.

1. Relevez les propositions qui renferment des verbes à un temps

Connick.—Lorsque la mer est plus furieuse;—vous auriez entendu mucik la mer et vu de grosses vagues venik jusque dans le port soulever des barques attachées au rivage, etc.

II. Relevez les propositions qui renferment des verbes à un

temps dérivé.

Connice.-Les arbres ngites par le vent d'automne countent leurs branches déponillées; un matin le ciel Paraissair pur; ils avaient pecué toute la journée, etc.

III. Relevez les verbes qui sont ici à un temps primitif et don-

nez pour chacun d'eux les temps qui en dérivent.

Connué.—Agités: j'ai, j'avais, j'eus, j'aurais, que j'aie, que j'ensse, avoir agité;—Mugir: je mugirai, je mugirais, etc.

IV. Relevez les verbes qui sont ici à un temps dérivé et faites connaître le temps dont ils sont formés.

Connige. - Etait : formé du participe présent étant ; - courbent : forme du participe présent courbant ;-soulevait de soulevant ;-vous auriez entendu, forme du participe passé entendu, etc.

V. Donnez les temps primitifs des verbes contenus dans les trois premiers alinéas de cet exercice.

Comine. - Etait : être, étant, ayant été, je suis, je sus ;-agités : agiter, agitant, agite, j'agite, j'agitai ;- courbent : courber, courbant, courbé, je courbe, je courbai, etc.

VI. Faites connaître le temps, le mode, le nombre, la personne

des verbes contenus dans le de alinéa de cet exercice.

Conneg.—Etait: indicatif imparfait, 3e personne du sing, du verbe être;—séparait: indic. imparfait, 3e pers, du sing, du verbe séparer; -aurait pu: cond. passé, 3e pers. du sing. du verba pouvoir, etc.

VII. Indiquez le sujet et le complément des verbes contenus dans cet exercice depnis Mais Paul n'y consentait pas jusqu'à la

Conucie. Consentait : sujet, Paul ; complement, y, c'est-à-dire a cela, à laisser son père ;—s'affaissait : sujet, la barque ; com-plément, à chaque instant ;—restait : sujet, il, représentant Paul ; complément, 10 à, 20 attaché à son père, 30 le serrant dans ses

VIII. Relevez les noms et les adjectifs de cet exercice et donnez des verbes de la même famille, toutes les fois que cela sera pos-

sible, en ayant soin d'en indiquer la conjugaison.

Common. - Approches: approcher (fre conjug.); -hiver: hiverner (1re); - mer : mariner (1re); - vent : éventer (1re); - violent : violer, violenter (tre) ;- flots: flotter (tre) ;- grosses: grossir (2e); violet, violenter (tre);—files: holter (tre);—grosses: grosser (te);—barques: embarquer (1re);—rivage: arriver (1re);—pur: purifier (1re);—rivar: viciliir (2e);—picheur: pècher (1re);—fils: allilier (1re);—voiles: voiler (1re);—pleine: remplir (2);—journée: ajourner (1re);—tempête: tempêter (1re);—course: courir (2e);—petite: rapetisser (1re);—efforts: s'ellorer (1re);—espoir: esperer (1re);—murt: mourir (2e), immortaliser (1re);—grande: grandir (2e);—puvre: appanyrir (2e);—neige: neiger (1re);—temps: temporiser (1re);—calme: calmer (2e);—riellard: viviltemps: temporiser (tre);—calme: calmer (tre);—vicillard: vicil-lir (2e);—bras: embrasser (tre);—solennelle: solenniser (tre);—sacrée: consacrer (tre);—mousse: mousser (tre);—corps: incorporer (1re).

1X. Relevez les verbes de l'exercice et donnez un nom et un

adjectif de la même famille.

Connies. — agités : agitation, agile ; — courbent : courbe ; — dépouillées : dépouillement ;—soulevait : soulévement ;—auriez entendu : entente ;—mugir : mugissement ;—auriez vu : vue, visuel ;—attachées : attachement ;—paraissait : apparence, apparence ;—auriez : auriez : rent; - roulut : volonté, volontaire ; -aller : allée, allure ; -monterent: mont, montineux;—appreterent: apprete;—lances: clancement;—perdirent: perte;—avaient pêche: pêche;—avait fini: fin, infini;—s'obscurcirent: obscurcissement, obscur;—commença: commencement; — souffler: soutfle; —s'empressèrent: empressement, empressè;—tourner: tournure;—s'amoncelèrent: monceau;—redoublant: redoublement, double;—samoncelerent:
monceau;—redoublant: redoublement, double;—eŭt penché: penchant;—briser: débris;—séparait: séparation, inséparable;—
franchir: infranchissable;—songeant: songe;—essaye: essai;—
prit: prise;—attacher: attache;—trainál: trainée;—sauver:
sauveur;—consentait: consentement;—s'affaissait: affaissement;
—périr: dépérissement, impérissable;—exige; exigence, exigible;—soulager: soulagement;—rencontrerent: rencontra;—ttait disparu: disparition;—lutta: lutte;—gagna: gain;—expirant: soupir;—trouva: tronvaille, introuvable.

#### AVIS OFFICIELS.



BUREAU DES ENAMINATEURS DU DISTRICT DE TROIS-RIVIERES.

M. Alexandre Politer, a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner

dans les école-modèles.

Delles, Marie Bellemare, Anna Bergeron, Zélie Bourgoin, Louise Bourke;

Delles, Marie Bellemare, Anna Bergeron, Zélie Bourgoin, Louise Bourke; Delles, Marie Bellemare, Anna Bergeron, Zelie Bourgoin, Louise Bourke; MM. Charles Blais, George Biron; Delles, Albine Bailli, Joséphine Boucher, Philomène Béland; Dame Eloise Boisvert, (néo Chevreils,) Delles, Marie Ph. Champoux, Félicité Goté, Rébecca Cloutier, Aurélie Charest, Desneiges Charest, Charisse Deshayes, Julie Dugnay, Philomène Charlest, Monis Désaulniers; Delles, Julie Forcier, Emilie Gardépy, Philomène Leblane, Hermine Lami, Olfvine Lauzière, Sarah Leclere, Valérie Lefebyre, Marie Letendre, Marie R. Loranger, Julie Morel, Anastasie Morin, Virginie Manseau, Alix Marmet, Olivine Pultier; M. Louis Prince; Delle. Adéline Pothier; Dame IV. Ringuette, (née Ph. Dumonin.) Delle, De Lima Rivard; Dame Vve, Emmi Rhéaume; et Delle, Adéle tin,) Delle De Lima Rivard ; Dame Vve. Emma Rheaume ; et Delle. Adole Tessier, ont obtenu des diplômes les nutorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

J. M. DESILETS.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE L'OTTAWA,

MM. Joseph Moss et John McLernon, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

Jone R. Woods, Secrétaire.

#### INSTITUTRICE DISPONIBLE.

Madame Charles Guy, institutrice munic d'un diplôme d'école élémen-taire, enseigne l'anglais et le français et toute espèce d'ouvrages à l'aiguille, le dessin, la peinture. Adresse : rue Dufresne, faubourg Québec, Montréal.

### JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) OCTOBRE 1860.

#### Relation du voyage de Son Allesse Royalo le Prince de Galles en Amérique, (1)

(Suite.)

VII.

HE DU PRINCE EDOUARD.

L'Ile du Prince Edouard, appelée lle St. Jean par les Français, a été colouisée vers 1663. Elle lour fut enlevée par les Anglais, en même temps que le Cap-Breton. Ils lui donnèrent, en 1800, le nom qu'elle porte aujourd'hui, en l'honneur du Duc de Kent qui y avait séjourné à différentes époques et qui, en sa qualité de Commandant en chef, y avait fait exécuter d'importants travaux militaires. Quoique cette colonie soit la plus petite de celles que possède l'Angleterre dans l'Amérique du Nord, elle a dû, à raison de ces circonstances, intéresser vivement le Prince.

L'île du Prince Edouard a presque la forme d'un croissant dont certaines parties font face au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Ecosse et au Cap-Breton. Elle à 130 milles de long sur 30 de large. Elle est séparée des deux autres provinces par le détroit de Northumberland dont la largeur n'est que de neuf milles. Sa surface est de 2,173 milles carrés et sa population de 72,000 ames, chistre beaucoup moindre probablement que celui de la population actuelle de Montreal. Les colons qui l'habitent sont des Ecossais, des Acadiens, des Irlandais et des Sanvages. Environ la moitié de cette population est Catholique Romaine. Les Presbytériens sont ensuite les plus nombreux. On y trouve aussi des Episcopa-

liens, des Méthodistes et des Anabaptistes.
La constitution de cette province date de 1773. La responsabilité de l'Executif envers les chambres y a été admise en 1851. Douze membres composent la Chambre Haute, et trente membres la Chambre Basse. Walter Paterson, Ecuyer, en fut nommé le premier gouverneur, lorsqu'en 1770 elle fut séparée de la Nouvelle-Ecosse pour former un gouvernement colonial distinct. Sir Dominick Daly, qui a longtemps occupé la charge de Secrétaire de la Province du Canada, et celle de Secrétaire de la province du Bas-Canada avant l'Union, a été nommé gouverneur de l'île du Prince Edouard en 1854. Il a été remplacé, en 1859, par M. Dallas,

le gouverneur actuel.

La capitale, Charlottetown, a uno population de 5,000 ames; l'île entière, il y a quatre-vingts ans, n'avait pas un plus grand nombre d'habitans. Cette ville est située sur la Baie de Hillsboro', un des nombieux petits golfes qui échancient la côte méridionale de l'île. Ses constructions ont de l'élégance ; elle a de larges rues et le site qu'elle occupe est superbe. Le palais de la Province, Province building, est d'architecture grecque. Il a 140 pieds de long sur 40 de large et renferme des salles où se tiennent les séances du parlement et de la Cour supérieure et les bureaux publics. Quelques mois avant l'inauguration des écoles norpublics. Queiques mois avant rinaugmation des ecoles nor-males dans le Bas-Canada, on y a ouvert une institution du même genre. On yremarque de plus un collége fondé depuis peu par Pévêque catholique de la Province, une académie, diverses autres écoles, un asile pour les aliénés et cinq églises.

(1) ERBATUM. Dans notre dernière livraison, nos imprimeurs nous font dire, que M. Gibb avait inspiré au jeune prince, le goût de l'étude, on prenant tous les moyens de la lui rendre peu agréable. Nos lecteurs ont dû trouver la recette un peu étrange. Il faut lire plus agréable.

Les autres villes sont Georgetown, Princetown, St. David et Dartmonth.

On ne publie pas moins de six journaux dans l'île. Un tiers du revenu de la Province est consacré à l'éducation. On y compte 280

écoles communos fréquentées par 15,000 élèves.

Le Prince arriva à Charlottetown, le 9 août, de bonne heure dans la matinée, et débarqua à onze heures. Un grand nombre d'étrangers s'y étaient rendus en steamer du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton; les colons de leur côté y ailmaient de toutes les parties de Pile. Quoique la pluie tombat abondamment, une immense multitude s'était massée sur les quais et sur les vaisseaux ancrés dans le poit. Charlottetown n'avait jamais vu un pareil speciacle. A leur arrivée, le Hero et l'Artichne furent salués par le vaisseau de Sa Majesté Britannique le Vaisrous et le navire de guerre français la Pomone, commandant de Montaignac; ces deux derniers vaisseaux s'étaient pavoisés de millo couleurs et les marins français, montés sur les vergues, mélaient leurs joyenses acclamations à celle des matelots anglais. Des sauvages, dans des canots d'écorce, suivaient le navire royal. On forma pour conduire le Prince à sa résidence une procession où se firent remarquer, par leur bonne tenue et leur discipline, six compagnies de milice dont trois appartenaient à la ville et trois à la campagne, et une escorte de cavalerie. Durant le lever le Prince recut des adresses où l'on fit allusion aux services importants rendus par le Due de Kent à la colonie : et, dans ses réponses, il fit voir combien il était sensible aux bons souvenirs que l'on a gardés de son aïeul.

Ce lever ent lieu dans la salle des séances du Conseil Législatif que l'on avait en soin d'omer de verdure. Des festons s'enroufaient autour des colonnes d'ordre ionique qui en supportent les galeries. On remarquait un transparent sur lequel on lisuit la

légende suivante :

Thy grandsire's name distinguishes this Isle; We love thy mother's sway and court her smile.

Les officiers de la frégate française, au nombre de vingt, se présenterent au lever, et le Commandant fut invité à diner avec son Altesse Royale.

Vint ensuite le bal, qui se donna dans la salle de l'Assemblée Législative que l'on avait décorée de feuillage, de lanternes de couleur et de transparents.

Le Prince laissa l'île le 11, et toute la flotte, composée de six vaisseaux, fit voile pour le Bas-Canada.

#### VIII.

IMPORTANCE COLLECTIVE DES PROVINCES DU GOLFE.

Le voyage de l'héritier présomptif aura de lui-même un résultat important pour les colonies d'Amérique. Le Prince et les hommes d'ênt de sa suite ont pu étudier par eux-mêmes et leur condition présente et les ressources dont elles disposent. Après avoir suivi Son Altesse Royale dans ce que l'on peut appeler la partie maritine des domaines de Sa Majesté Britannique en Amérique, nons croyons devoir présenter l'ensemble de leur puissance sons le triple point de vue financier, agricole et commercial et la comparer aux forces productives de la province que nous habitons. Tot on tard nous aurons à traiter avec elles, soit qu'elles fassent partie d'une confédération qui embrassera notre propre territoire, soit que, devenues un puissant état, elles soient, par leur position, maîtresses de l'entrée du St. Laurent et par conséquent de nos relations avec PEurope. Evidemment, si les petits gouvernements de ces pro-vinces ne forment pas avec nous une lédération qui nous soit commune, nous les verrons un jour ou l'autre se confédérer entre eux. Il suffit d'y songer pour voir que ce demier résultat est pour nous pen désirable.

Parlons en premier lieu de Terreneuve. L'aspect de ses côtes et le fait que ses habitants se consacrent presque exclusivement à la pêche, porteraient à croire que le sol de cette île n'est point cultivable; copendant ses ressources agricoles ne manquent pas d'im-Plus d'un tiers de son sol, dont la surface est égale à celle de l'Irlande, est couvert de lacs et sillonné de rivières. On y trouve à peu près 26,000 carrés de terres arables. Supposons, si l'on veut, que l'agriculture n'en puisse utiliser que la moitié, il en reste encore bien assez pour subvenir aux besoins d'une nom-breuse population. Le climat de Terreneuve, quoique rigoureux, est très salubre. L'hiver y commence plus tard qu'au Canada. Les étés sont courts et chands; la longévité de ses habitants est remarquable. La pomme de terre, les légumes, les fruits de jardin on d'autre espèce croissent abondamment. La colonisation ne s'est étendue que sur 300,000 milles du sol de l'ile, et encore n'y a-t-il qu'un peu plus

d'un tiers de cette étendue qui soit en culture. Les minéraux, tels que le charbon, le gypse, le cuivre, l'aigent, le fer et le ploinlis'y trouvent, dit-on, en grande quantité. La compagnie du télégraphe exploite avec profit une mine de cu dernier metal. (1).

Mais les principales sources de prospérité de cette colonie seront,

durant des siècles saus donte, ses pécheries inépuisables renfermant tous les trésors de l'Océan depuis la gigantesque baleine et la marsonin, jusqu'au hareng, au maquereau, à la morne et au caplant. Le Labrador, sur plus de 100 milles de côtes, fait passer par Terreneuve la plupart de ses produits; co qui se trouve par conséquent à déduire du chiffre officiel des exportations de cette colonie.

Le Labrador possedo à lui seul autant de territoire que la France. l'Espagne et l'Allemagne réunies. Plus de vingt milles personnes s'y rendent tous les étés et s'y livrent à la pêche et à la traite des fourrures avec les Sauvages. Cette multitude se compose d'Ecossais, d'Irlandais, d'Américains, de Français, de Canadiens-Français et d'Acadieus. La population résidente, principalement composée de Sauvages, d'Ecossais et d'Acadieus, ne dépasse pas 000 ames.

On porte à \$4,000,000 la valeur des produits exportes de ce territoire.

Le total des exportations de Terreneuve, en 1857, a été de \$8,250,000. Elles consistaient principalement en poisson, en linite et en fourrures. Ses importations se sont élevées à \$7,100,000. La pêche du phoque, que l'on commence le printemps, au milieu de banes de glace flottants, occupe plus de 10,000 hommes et met en mouvement 400 goëlettes et autres petites embarcations. On calcule que 35 à 40,000 individus montant plus de 10,000 petits navires et bateaux s'adonnent constamment, durant la saison favorable, sur les côtes et les bancs de Terreneuve, à la pêche de la morne, du hareng et du maquereau. Les revenus de cette province sont, en moyenne, d'un million de dollars et ses dépenses absorbent à peu pres ce montant.

Les produits du sol sont un des principaux éléments de prospérité de la Nouvelle-Ecosse. Cette presqu'ile et l'île du Cap-Breton renferment 12,000,000 d'acres de terre dont environ 5,000,000 sont colonisés et un peu plus d'un million sont en culture. Nouvelle-Ecosse, an moyen de digues, a conquis sur l'Océan 40,000

acres qui sont d'une inépuisable fécondité.

Quoiqu'ils soient sous la même latitude que le Canada, la Nouvelle-Ecosse et le Cap-Breton ont cependant un climat plus doux et moins sujet aux variations de la température : cu qui est du sans donte à leur position isolée et au grand courant qui vient du golfe du Mexique. Le blé et l'orge s'y cultivent avec pins de profit que dans 14 des Etats de la république voisine ; auenn d'entre eux non plus ne reussit aussi bien dans la production d'avoine, de sarrasin, de patates, de foin, et de beurre que la Nouvelle-Leosse.

Les revenus que lui donnent ses forêts sont considérables. Les exportations se composent en grande partie de bois de charpente. L'industrie de la construction des navires y est exploitée sur une grande écheile. La péninsule de la Nouvelle-Ecosse et l'île du Cap-Breton sont toutes deux renommées pour leurs richesses minérales. Le charbon, le fer, le gypse et le manganèse y sont abon-dants. On extrait chaque année des entrailles de leur sol enviton 150,000 chaldrons (2) de charbon. Les colons de la Nouvelle-Ecosso se livrent avec succès aux travaux de la pêche; ceux du Cap-Breton s'y adonnent également, et en tirent encore plus de profit. La valeur des exportations en poisson et en buile est annuellement de plus de trois millions de piastres. Le total des exportations est en moyenne de sept à huit millions de piastres; mais plusieurs item tols que navires construits dans la colonie et vendus hors de ses limites, ne figurent pas dans ce dernier montant. Le total des importations est en moyenne de huit à neuf millions. de la province sont d'à pen près sept cent cinquante mille piastres, et ses dépenses absorbent environ cette somme, Suivant le Juge Haliburton, la Nouvelle-Ecosse posséderait à peu près trois millo navires représentant une capacité collective de deux cent mille tonneaux. On y trouve quarante trois ports d'entrée. d'Halifax seul est fréquenté chaque année par plus de mille vaisseaux de toutes grandeurs et appartenant à toutes les nations. " Une

<sup>(1)</sup> La géographie moderne de M. Labbé Holmes, édition publice par MM. Grémazie, en 1854 ; celle de M. Hodgins, député surintendant de l'éducation, pour le Haut-Canada ; le livre de M. Taché, intitulé : Des provinces de l'Amérique Britanniqua du nord et d'une union fédérale ; entin la lecture de M. A. Morris, Nova-Britannia, faite à Montréal en 1858, sont les sources où nous avons puisé la plupart de nos renseignemens statistiques et géographiques.

<sup>(2)</sup> Mesure qui contient 30 boisseaux.

bonne politique, dit M. Taché, le désigne comme port d'hiver

naturel de toute l'Amérique britannique du Nord."

Les pecheries et les mines du Nouveau-Branswick sont très productives; mais les principales sources d'on la province tire ses revenus sont les forêts qui convrent une partie de son sol, l'agriculture et l'industrie de la construction des navires. Sur à peu pres 18,000,000 d'acres, la Contonne, avant 1857, en a concédé environ 7,000,000; des 11,000,000 qui restent on assure qu'il s'en trouve sent millions et demi de propres à la culture. Il n'y en a rependant que 800,000 qui soient cultivés. (1)

Les commissaires nommés par le gouvernement impérial pour explorer la route d'une ligne ferrée d'Halifax à Québec, s'expriment ainsi dans leur rapport: • On ne saurait trop vanter le climat, le soi et les ressources du Nouveau-Brunswick. Il n'est pas de pays au monde dont les forêts soient plus riches et qui soit arrosé en tout

sens de rivières plus belles et plus nombreuses.

On se fera une idee plus exacte de son importance, comme pays agricole si l'on songe qu'il est constaté que l'on y récolte plus de blé que dans 14 Etats do l'Union, où la culture de ce végétal est le plus étendue. La république américaine n'a pent-être pas non plus un sent Etat on un seul Territoire on les antres produits du sol soient plus abondants que dans cette colonie.

Las produits agricoles out été évalués, en 1557, à \$\$,000,000. Cene valeur s'élève probablement aujourd'hui à prés de \$9,000,000. Les forêts de cette province, comme les nôtres, sont inépuisables et fournissent des bois de toute espèce. Celui qui a llotté sur la rivière St. Jean, en 1852, valait \$2,000,000.

Outre la consommation que font des produits de leurs pécheries les habitants du Nouveau Brunswick, ils ca expertent tous les ans une quantité valant 175 a 225,000 piastres. Le charbon, le fer, le manganese, la plombagine, le plomb, le enivre, le gypse s'y tronvent en abondance, et les mines récompensent largement ceux qui les exploitent. Le nombre des manufactures tend de plus en plus à s'accroître ; et la quantité de pouroirs d'eau qu'offrent ses belles rivières, feront sans donte avant peu du Nouveau-Brunswick un pays à la fois manufacturier et agricole. La principale industrie qu'exercent les colons est la construction des navires : c'est aussi la principale branche de commerce de la Province. Durant les S années finissant en 1855, on y a annuellement construit de 566 à 827 vaisseaux, représentant une capacité de 110 à 122 mille tonneaux. Ceux que l'on fit en 1851 furent évalués à environ £800,000 sterling. Les importations sont en moyenne de \$7,000,000 chaque année, et les exportations, non compris les navires vendus hors de la province, d'à peu près le même montant. Les revenus sont en moyenne de six à sept cent mille dollars, et les dépenses absorbent rarement plus que cette somme.

Quoique ce soit dans de moindres proportions, l'île du Prince Edouard offre cependant un exemple d'accroissement de prospérité supérieur à celui du Nouveau-Branswick. En effet, l'extrême fertilité de son sol a porté quelques auteurs et des statisticiens à émettre l'opinion que cette colonie pourrait aisément nourrir un

million d'habitants.

Ceci pent sembler exagéré; mais cependant, sur 1,365,000 actes, à peine trouverait-on une seule portion de ce sol qui ne fût propre à la culture. L'avoine, le blé, l'orge, la patate et le navet en sont les principanx produits. Les progrès de l'agriculture tont aujourd'hui rapidement disparaître ses riches forêts.

On y construit environ 100 vaisseaux par année et les colons en

possèdent à peu près 400.

Les pêcheries sont très productives. Les exportations sont évaluces à \$1,250,000, et les importations à \$1,500,000. Les revenus et les dépenses sont de soixante à soixante-cinq mille piastres.

Ainsi les provinces du golfe réunissent tous les éléments qui sont de nature à constituer un empire puissant et prospère. Elles sont plus rapprochées du vieux monde qu'anonne antre partie de l'Amé-Terreneuve n'est gnères qu'à 1,610 milles géographiques de l'Irlande. Elles possèdent des chemins de fer et des canaux, lesquels naturellement out une étendue moindre que ceux du Canada. Une voie ferrée qui relierait Halifax à notre Grand Tronc de chemin de fer ne serait pas une entreprise difficile à réaliser, aujourd'hui surtout qu'il a atteint la Rivière du Loup et que l'on a construit dans les antres provinces des chemins qui pourraient se relier facilement à cette grande voie ferrée. Si l'on réfléchit que le gouvernemet impérial est maintenant plus intéressé que le Canada Ini-môme à Pexécution de se projet, on ne saurait attribuer son indifférence qu'au peu de renseignements qu'il possède à leur sujet et à ces questions de politique européenne et asiatique qui, depuis quelques années, ont absorbé son attention. Récapitulons:

La superficie des provinces du golfe, non compris le Labrador, est d'à peu pres 31,000,000 d'acres cariés. Comme nous venons de le voir, il n'y en a qu'une très petitle partie qui soit en culture ; le reste qui se compose de millions et de millions d'acres d'un soi des plus féconds n'attend pour produire que la volonté de l'agriculteur. Elles out, dans leurs pêcheries, non senlement une source inépuisable de richesses, mais encore une grande école de marine on se forment les équipages d'une flotte plus importante que celle de beaucoup d'Etats européens. Les mines de charbon dont il semblerait que le Canada fut dépourvu leur assureront ces avantages qui ont tant contribue à faire de la mère-patrie une des plus florissantes nations du monde. Le total de leurs exportations est d'a pen près \$26,000,000, et celui de leurs imponations d'environ \$23,000,000. Leurs revenus réunis sont d'environ \$2,000,000 annuellement. Leur population, en 1857, était de 725,000 individus, dont plus d'un tiers étaient catholiques, et à peu près un septième Acadiens. (1) Les quelques individus de cette race qui

avaient pu se soustraire à l'exil auquel on l'avait condamnée toute entière, se sont merveilleusement multipliés et il est probable que le grand poète américain Longfellow, ignorait est accroissement de opulation, quand il écrivait ces beaux vers de son charmant poème d'Evangeline :

Still stands the forest primeval; but under the shade of its branches. Dwells another race, with other customs and language. Only along the shore of the mournful and misty Atlantic Linger a few Acadian peasants whose fathers from exile Wandered back to their native land to die in its bosom. In the fisherman's cot the wheel and the boom are still busy, Maidens still wear their Norman caps and their kirtles of homespun, And by the evening fire repeat Evangeline's story, While from its rocky caverns the deep coiced neighbouring ocean Speaks, and in accents disconsolate answers the walls of the forest,

Les Acadiens d'aujourd'hui montrent autant d'attachement que les Acadiens d'autrefois pour le sol que leurs ancêtres avaient cultivé au milien de tant de périls. M. Taché compare éloquemment dans son livre leurs disposions avec celles dont ont récemment fait preuve quelques uns de ses propres compatriotes:

"Ces descendants des braves Acadiens qui, chasses par la persécution, ont fini par triompher d'elle et par revenir vers la terre natale, ne la laissent pas:-aneun d'eux ne va demander la vie et le bonheur à une terre étrangère. Laissés dans l'ombre, ne parti-cipant que dans une proportion infiniment petite à la régie des affaires de leur patrie si chère, ils n'emigrent pas cependant vers les Etats-Unis: moins favorises que nous, sous un grand nombre de rapports, ils tiennent néanmoins au sol qu'ont défriché leurs pères et transmettent à leurs enfants le précieux héritage de leurs inditions. A.I Ah! e'est que les idées extravagantes, les rêves creux des utopies, la soif de For, l'esprit d'insubordination n'ent pas affaibli, chez eux, les liens sacrés de la famille, l'attachement aux jonissances modérées de la vie de paroisse... c'est encore qu'ils préférent le travail des champs à tous les autres labours. ils cultivent la terre ou exploitent leurs belles pêcheries. Leurs jennes gens ne vont pas charger et décharger les Durham bouts du canal de l'Erié, et leurs jennes tilles ne vont pas se faire servantes dans les villes. . . . La mode chez eux n'est pas de s'affranchir le plus vite possible de l'autorité paternelle, et de se croire un personnage, avant que d'être un chef de famille ou un citoyen utile et respecté....."

IX.

#### DAS-CANADA.

Le premier endroit dans le Bas-Canada que le Prince a honorée de sa présence a été Gaspé. La péninsule connue sous ce nom comprend les deux comtés de Bonaventure et de Gaspé.

Sa superficie est de 7,289 milles carrés, dont une bien petito partie est en culture. On en défriche aujourd'hui l'intérieur et les colons s'apperçoivent déja que les produits de ce sol qui est pres-que partout aussi fetille que les cantons voisins du Nouveau-Brunswick, sont plus assurés que ceux qu'ils tirent de la mer. D'après le recensement de 1851, la population était de 21,748 ames; mais elle doit s'être considérablement acerne depuis cette

<sup>(1)</sup> A Hand-Book of information for Emigrants to New-Brunswick par M. H. Perley, Loudres, 1857.

<sup>(1)</sup> Le chiffre de la population catholique donné par M. Taché diffère (1) Le chuire de la population catholique donne par M. Taché differe beaucoup de celui que donne de son côté M. Ilodgins. M. Taché compte 90,000 catholiques dans la province de Terreneuve, 35,000 dans celle de l'Ile du Prince Edouard, 100,000 dans la Nouvelle-Ecosse; 98,000 dans le Nouveau-Brunswick; en tout 323,000. G'est cuviron la moitié de la population totale.

époque. La valeur annuelle du produit des pécheries de ces deux comtés y compris les lles de la Magdeleine qui font partie du comté de Gaspé est de plus de cent cinquante mille piastres. Le total des expertations des ports de New-Carlisle et de Gaspé a été, en 1859, de \$197,953 et celui des importations de \$235,589. Le Bassin de Gaspé a été institué port franc quelques semaines seulement avant l'arrivée du Prince,

Son Excellence le Gouverneur-Général, Sir Edmund Head et tous les membres du cabinet provincial monterent à bord du steamer Fictoria et se rendirent de Québec à Gaspé où ils rencontrèrent Son Altesse Royale, dimanche, le 12 août. Le jour suivant, ils lui furent présentés, et après eux le shérif et une députation du comté de Gaspé; ils curent, ensuite l'honneur de déjeuner avec le Prince à bord du Hero. L'escadre royale partit du Bassin de Gaspé pour se rendre au Saguenay, à deux heures de l'aprèsmidi. Les vapeurs l'ictoria et Lady Head ayant à bord Son Excellence et sa suite, avaient pris les devants.

Au départ comme à l'arrivée du Prince, une salve d'artillerie fut tirée de la résidence de M. LeBouthillier, représentant du comté, laquelle occupe un des points les plus saillants du beau bassin de

Gaspé.

Les magnifiques paysages du bas du St. Laurent et les nombreuses maisons blanches qui s'échelonnent le long de ses rives formant comme une rue coatinuelle, futent l'objet de la plus vive admiration.

On rapporte que, dans la soirée, l'Honorable M. Cartier, premier ministre du Canada, et les autres voyageurs, chantérent quelques-unes de nos chansons canadiennes, le Prince en répétant le refrain avec les autres.

La Claire Fontaine, la plus populaire de ces chansons, a été, à cette occasion, publiée dans les journaux de New-York, et cet air canadieu fut mis au nombre de ceux que Pon jouait en Phomeur du Prince dans le cours de son yoyage aux Etats-Unis.

du Prince dans le cours de son voyage aux Etats-Unis.

A l'entrée du Saguenay, le Hera donna sur des récifs, et, quoiqu'il n'eût pas subi d'avaries, les commandants des autres vaissaux crurent plus prudent de ne pas s'aventurer, plus loin. Le Prince monta alors sur le vapeur Victoria, et, précède du Tudoussac, bateau appartenant à M. Price, il remonta la rivière l'espace

de quarante milles et dépassa le Cap Eternité.

La température était froide et humide, et de gros nuages sombres ajoûtaient encore, dit-on, à l'aspect sauvage et à la grandeur du paysage. Le Saguenay est navigable depuis son embouchure jusqu'à Chicoutini. Il prend sa source dans le lac St. Jean, étendue d'eau de 30 milles de longueur, sur 20 milles de largeur, et distante de 120 milles. Il arrose un immense pays, dont le soi est presque pariout d'une fécondité extrême. Le climat de la vallée du lac St. Jean est plus donx que celui de la rive nord du St. Laurent. Le conité de Chicoutimi, qui ne renfermait que 6000 habitants en 1851, a anjourd'hui probablement le double de cette population. La plupart des colons sont d'origine française. Partout on y ouvre des écoles fréquentées par de nombreux éleves.

On y fait un très grand commerce de bois, qui d'ici à bien des

années ne peut que s'accroître, le pionnier portant partout la hache dans les vastes forêts vierges. Le saumon abondo dans le Saguenay.

Le jour suivant, jeudi, le froid se fit sentir; mais le temps était beau. Le Prince qui, à la tembée de la nuit, était revenu à bord du Herô, remonta ensuite de nouveau la rivière sur le Victoria, et déburqua à environ 15 milles de son embouchnre, sur les bords de la rivière Ste. Marguerite, un de ses affluents. On avait p'anté des tentes sous lesquelles avait été transporté tout un

appareil de pêche.

Après s'être quelque temps livrés au plaisir de la pêche et de la chasse, le Prince et sa suite remontèrent en canois d'écorce la rivière Ste. Margnerite. Les avirons de celui de Son Altesse, qui tenait les devants, étaient maniés par deux Canadiens-Français.

Son Altesse Royale put de la sorte jeter un rapide coup d'œil sur ce qu'a d'intèressant une des parties les plus reculées des domaines de Sa Majesté, dont la position, à l'extrémité nord de l'Amérique civilisée, ne l'empêchera cépendaut pas de devenir une des plus rêches et des plus importantes de notre pays. Jacques-Cartier rapporte que cette partie de la province que nous habitons, était autrefois divisée en trois royaumes appelés le premier Hochédaga, le second Canada (c'est-à-dire le district actuel de Québec) et le troisième Siguenay. Donnaconna, l'Agouhanna ou roi du Canada, lui raconta des merveilles au sujet du dernier de ces royaumes. On découvre aujourd'hui des minéraux dans beaucoup d'endroits où l'on n'en soupçonnait guères l'existence; et qui sait si les visions qui ont ébloui les yeux de Cartier ne pourront pas un jour ou l'autre advenir des réalités pour les habitants des régions; situées au ord, au-delà de Québec? Eu attendant on aurait tor de méprison les autres déboutes de reconditions des réalités pour les habitants des régions de la considération des métres des régions des réalités pour les habitants des régions de la considération des réalités des régions des la considérations des réalités des régions de la considération de méprison les entres déboutes de la considération de la consid

A l'approche du Prince, Québec sit de grands préparatiss pour le recevoir. Parmi les étrangers et les personnes de distinction qui s'y rendirent de divers points du Canada et des Etats-Unis, on remarquait les membres des deux chambres du Parlement invités à se réunir par le gouvernement exécutif, dans le but de célébrer la bienvenne de l'héritier présomptif qui avait entrepris ce long voyage à leur demande; tous les Evéques catholiques de la Province; Lord Lyons, ministre britaunique, le Baron de Guérolt, ministre de Prusse à Washington et plusieurs consuls anglais et étrangers de diverses parties de ce continent.

Le 18 août, de boune heure dans la matinée, un grand nombre de bateaux à vapeur venus de Montreal et de différentes autres localités audefà de Québec et de ses environs, descendirent le fleuve pour aller à la rencontre de l'escadre royale. Le Nil, qui portait l'Amiral Milne, le Styx et le Valorous étaient orja depuis plusieurs jours dans la rade. Un des vaisseaux de la ligne canadienne allant à Liverpool, quittait en même temps le port et s'arrêtait quelques instants auprès du Hero, à la Grosse Isle, pour recevoir les lettres et les dépêches qu'envoyaient en Angleteire

le Prince et les autres personnes de sa suite.

A 3 heures, le Mere, l'Ariadne et le Flying Pish, escortés par un grand nombre de steambats et par d'autres embareations de moindres dimensions, parurent au bout de la Pointe-Lévi. Aussitôt une salve d'artillerie fut tirée par les habitants de cette localife, dirigés par M. Lemoine, artiste pyrotechnique de Québec. Des démonstrations analogues, accompagnées du déploiement de bannières et de drapeaux et d'acclamations enthousiastes avaient partout accueilli l'escadre royale, durant son voyage sur le St. Laurent. La rive sud de ce fleuve, se compose des beaux comtés de Rimouski, de Témisconata, de Kamouraska, de l'Islet, de Montmagny et de Bellechasse, exclusivement habités par une population d'origine française, dont leséglises et les villages sont les plus riches ornements d'un paysage auquel rien ne saurait se comparer et qui, elle mème, offre l'image parfaite de la paix, du bien-être, de la vertu et du bonheur.

A l'arrivée du Hero, les behos du bassin de Quèbec s'éveillèrent au bruit du canon de la citadelle, des vaisseaux auerés dans la rade et de toutes les batteries de la vieille cité; en un instant, les dômes, les clochers et les remparts furent enveloppés d'une épaisse fumée. Les navires de l'escadre répondirent au salut, et à cet épouvantable fracas la pensée de plus d'un témoin de cette fête se reporta malgré soi aux jours de Montealm et de Wolfe, alors que la flotte anglaise assaillait cette puissante forteresse. Mais les joyenses sonneries de toutes les cloches, rappelèrent bientôt à la multitude que la cité de Champlain recevant comme son hôte l'hértier présomptif de la couronne d'Angleterre, un siècle précisement après la grande lutte à laquelle nous venons de faire allusion.

La pluie était tombée toute la matinée et le ciel était encore convert de muages; mais le temps finit heureusement par se mettre an beau, au grand contentement de la toule qui convrait la termsse Durham, les batteries, les toits des maisons et des édifices publics, les quais et les bateaux à vapeur qui encombraient le port. Au débarquement du Prince, une nouvelle salve d'artillerie se fit entendre. Il fut reçu sur le quai, où l'on avait éleve un dais et un are de triomplie, par Son Excellence le Gouvemeur-Général et les ministres vêtus de leur nouvel uniforme bleu et or, par Son Excellence Sir Fenwick Williams de Kars, entouré d'un nombreux et brillant état-major, par le Député Adjudant Général de Sallaberry et l'étatmajor de la milice, par M. le Maire et MM. les Conseillers de la Cité de Québec, par Sa Seigneurie, l'Evêque Anglican de Québec, accompagné de plusieurs membres de son clergé et par tous les Evêques catholiques de la province, suivis de leurs vicaires généraux et secrétaires, par les supérieurs des séminaires de Québec et de Montréal, par les ministres de plusieurs autres cultes, et enfin par un grand nombre de personnes de distinction accourues de toutes les parties de la province. Une estrade élevée devant le marché Champlain avait été réservée aux dames qui s'y prossaient en foule. Après son débarquement, le Prince fut accueilli par M. le Maire-Langevin, qui lut l'adresse du Conseil de la Cité, d'abord en français, puis en anglais. La réponse que fit le l'rince fit suivie de trois joyenses acclamations; vint ensuite le défilé de la procession. Ce n'était cependant pas chose facile que de se mouvoir par les rues étroites et encombrées de la Basse-Ville, et sur la pente rapide de la colline que l'on a bien désignée par le nom de rue de la Montagne.

jui ont ébloui les yeux de Cartier ne pourront pas un jour on l'autre lovenir des réalités pour les habitants des régions, situées au lorsqu'il fut arrivé à la porte Prescott; mais co désordic même ord, un-delà de Québec? En attendant on aurait tort de mépri- lui donnait un aspect de grandeur étrange. La multinde officer les autres éléments de propriété que nous venons d'énumérer.

données étaient la preuve éloquente de l'enthousiasme qui s'en était emparé. La procession se composait de plusieurs sociétés littéraires et nationales, des pompiers et de la milice. Les carosses des ministres, des évêques, des conscillers de la citésuivaient celui de Son Excellence le Gouverneur-Général, dans lequel étaient assis le Prince, le Duc de Newcastle et le Général Bruce. Eu passant auprès du palais de l'Archevêque, Son Altesse apprenant que le vénérable prélat, trop malade pour prendre pat à la fête, se tenait à sa fenêtre, lui fit un gracieux et respectueux salut.

Les rues étaient bordées par la troupe de ligne et par la milice; elles étaient ornées de drapeaux, de bannières et d'un grand nombre de beaux ares de triomphe que l'on avait converts de verdure. Dans la procession, on remarquait les Hutons de Lorette. Parvenus à la plaine qui se trouve sur le chemin de Ste. Foye, précisement à Pendroit où leurs ancêtres, sous le commandement du chevalier de Lévis, engagérent feur dernière lutte contre les Anglais, ils saluèrent le Prince en poussant en son honneur un de leurs

terribles eris de guerre.

Son Altesse Royale fut ainsi conduite à la résidence de Sir Edmund Head, où elle demeura deux jours avant de venir s'installer dans les édifices du Parlement que l'on avait préparés pour l'y

recevoir.

Malgré la pluie qui n'avait cessé de tomber, une magnifique illumination ent lieu dans le cours de la soirée. Les édifices publics, les églises, les couvents et l'Université Laval avaient été décorés avec beaucoup de goût. Au loin, dans la campagne, on voyait le clocher de la cathédrale catholique, éclairé par la lumière de lanternes chinoises de couleurs variées. C'était à qui aurait les plus riches transparents et les plus belles devises en français et cen anglais. L'illumination fut génerale. Les pauvres comme les riches y avaient pris part et il n'y avait pas un carreau de vitre qui n'eut sa bougie ou sou lampion. Toute la campagne s'éclairait de feux de joie et les villages de Beauport et de la Pointe Lévi, s'étant également illuminées, le bassin parut tout en flamme. Vu de la terrasse Datham, ce spectacle surpassait toute imagination.

Le lendemain, le Prince alla voir les chûtes de la Chaudière sur

Le lendemain, le Prince alla voir les chûtes de la Chaudière sur la rivière de ce nom au sud du St. Laurent. Il se rendit, le dimanche, à la cathédrale anglicane où Sa Seigneurie Pévêque Mountain le reçut avec le cérémonial accoutumé et prêcha le sermon.

Landi, le Prince et sa sune s'installèrent dans les édifices du Parlement, où dans le ceurs de la matinée ent lieu une réception officielle. Les deux chambres du Parlement y présentérent leurs adresses que nous reproduisons avec les réponses qui furent faites par le Prince:

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale,—Nous le Consuil Législatif du Canada, réunis en Parlement, approchans de Votre Altesse Royale en vous réitérant l'assurance de notre dévouement et de notre attachement à la personne et à la couronne de Votre Royale Mère, Notre Reine bion-nimée.

Tout en regrettant que des devoirs d'Etat aient empôché notre Souveraine de visiter cette partie considérable de ses vastes possessions, nous savons loyalement et vivement apprécier l'intérêt que Sa Mujesté y témoigne, en envoyant auprès de nous Votre Altesse Royale pour la représenter; et nous nous réjouissons, en commun avec tous ses sujets en cette l'rovince, de la présence au milieu de nous de celulqui, à une époque fature, mais que nous espérons éloignée, doit régner sur l'empire et porter, avec le même éclat, la couronne devenue son partage. Quoique l'inauguration du Pont Victoria, ce grand ouvrage connu du

Quoique l'inauguration du Pont Victoria, ce grand ouvrage connu du monde entier comme l'entreprise la plus gigantesque tenté dans les temps modernes par la science du génie civil, ait été l'occasion spéciale de la visite de Votre Altesse Royale, et si orgueilleux qu'en puissent être les Canadiens, nous osons cependant espérer que vous trouverez en Canada bien d'autres prouves de grandeur et de progrès qui vous intéresseront au bonheur et à la prospérité de vos futurs sujets.

Jouissant, sous les institutions qui nous sont garanties, de toute liberté dans l'administration de nos propres affaires, et comme sujets anglais, participant de cœur et d'intérêt aux fortunes de l'empire, à ses gloires et à ses succès, nous espérons et nous croyons que cette visite de Yotre Altesse Royale ressercra les liens qui unissent l'un à l'autre le Souverain et le peuple du Canada.

'' N. F. Belleau, Orateur.

#### Son Altesso Royale a réponda:

Messieurs,—Du fond de mon cœur, je vous remercie de cette adresse qui témoigne un sentiment d'amour et de dévouement à notre Reine, et l'intérêt bienveillant que vous portez à celui qui la représente.

Chaque jour de mon progrès dans les colonies britanniques, et surtout dans le Canada, je deviens de plus en plus convaineu que je dois la cordialité éclatante de ma réception aux liens qui m'unissent à la personne à qui je suis redevable de tout, ma Souveraine et ma Mère.

Je lui rapporterai avec orgueil l'expression de vos sentiments loyaux,

Je lui rapporterai avec organil l'expression de vos sentiments loyaux, et si à quelque époque future—assez éloignée, je l'espère, pour que je puisse y faire allusion saus faire naître de tristes prévisions,—il plaft à

Dieu de m'appeler à la position que vous contemplez, je ne pourrais désirer une distinction plus henorable que de gaguer pour moi-même l'expression d'attachement généreux que je dois maintenant à votre appréciation des vertus de la Reine.

Bien que je ne sois dans ce pays que depuis quelques jours, l'ai assez vu pour me former une idée du progrès actuel, et de la grandeur future du Canada-uni. L'enfance de cette province ressemble, sous quelques rapports, à celle de mon ile natale, et, comme dans les siècles passés, la mère-patrie a réuni les diverses vertus des races Normandes at Anglo-Saxonnes, j'ese aussi prévoir que le caractère du Canada, dans sa maturité, réunira aussi les qualités éminentes de la double origine de ses habitants.

Je désire aussi cordialement que vons que les relations qui subsistent entre la Souveraine et le peuple canadien soient fortes et cordiales.

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale :—Les communes du Canada assemblées en parlement, demandent la liberté d'approcher de la personne de Votre Altesse Royale, pour assurer Votre Altesse de leur loyauté et de leur profond attachement pour la personne et la Couronne de Notre Très-Gracieuse Souveraine.

Les sujets de Sa Majesté en Canada eussent été remplis de joie, si ses devoirs d'Elat avaient pu permettre à leur Augusts Souveraine de visiter en personne ce pays et d'y recevoir elle-même l'expression de leur dévouement et de leur admiration pour la sagesse avec laquelle elle administre l'empire dont il a plu à la divine l'rovidence de lui confier les

lestinées.

Mais si nous ne pouvons cacher le regret si naturel de ne pas voir Notre Souveraine elle-même dans ses possessions du Canada, nous n'en sommes pas moins profondément sensibles au désir qu'a si graciensement montré Sa Majesté de se rendre au vœux de ses sujets, en leur donnant Poccasion de souhaiter la bieuvenue, dans cette partie de ses domaines à l'héritier présomptif du trône.

Nous désirons féliciter Votre Altesse Royale sur son arrivée au Canada, événement dont nous conserverons longtemps le souvenir, comme un témoignage du profond futéret que porte Sa Maiesté au

bieu-être de ses sujets coloniaux.

Dans cette heureuse circonstance où, pour la première fois, les colonies ont été honorées de la présence de l'héritier présomptif du trône, nous recevons un nouveau gage de la détermination de Notre Très-Gracieuse Souveraine de resserrer encore plus étroitement les lieus d'affection et devoir qui nous unissent à l'empire britannique, et nons font participer à ses libertés, à ses gloires et à ses grands souvenirs historiques.

a ses illertés, à ses gloires et à ses grands souvenirs historiques.

L'inauguration du pont Victoria par Votre Altesse Royale est le principal objet de la visite de Votre Altesse au Canada; nous avons donc la conviction que Votre Altesse verra, dans ce merveilleux ouvrage, l'exemple le plus frappant de l'union des capitaux et de la science de la mére-patrie avec l'énergie et l'esprit d'entreprise des habitants de cette province, dans la lutte contre les plus formidables obstacles de la nature. Mais nous espérons qu'en visitant davantage le pays, Votre Altesse Royale trouvera que c'est surtout dans la tranquillité et la prospérité du peuple et dans son attachement à Sa Souveraine, que se trouve la meilleure preuve de la force des liens qui nous tiennent unis à la mére-patrie, et des avantages mutuels pour l'empire et pour la colonie, de la durée de cette union qui a produit d'aussi grands et d'aussi heureux résultats.

Nous prions Votre Altesse Royale de vouloir bien être, auprès de Notre Très-Gracieuse Souvereine l'interprête de nos sentiments d'attachement et de reconnaissance, l'assurer du bonheur que nous éprouvons d'être soumis à son autorité, et la remercier surtout de nous avoir donné l'occasion de souhaiter la bienvenue à Votre Altesse Royale en sa province du Canada."

#### Son Altesse a répondu:

Messieurs,—Il n'y a pas de réponse que je pourrais faire à votre adresse qui suffirait à vous exprimer la reconnaissance, le plaisir, que je ressents des manifestations de loyauté et d'amour pour la Reine, ma Mère, avec lesquelles on m'a accueilli à mon arrivée dans cette Province.

Comme Anglais, je suis fier do reconnaître dans ces manifestations votre sympathic avec la grande nation de laquelle tant de vous tracer votre origine, et avec laquelle vous partagez les honneurs d'une histoire glorieuse.

Néanmoins, en vous adressant comme sujets Anglais, je n'oublie pas qu'une partie de mes compatriotes ne proviennent pas de la mêmo origine.

Aussi leur est-il dù une reconnuissance spéciale, et je reçois avec un conteniement particulier les preuves de leur dévouement à la couronne d'Angleterre.

Elles me témoignent le bonbeur qu'ils ressentent en étant assujettis à des lois impartiules, et la croyance bien posée que, quel que soit son origine, tout Canadien est également un objet d'intérêt à la Souveraine et à son peuple.

Le Canada peut blen se vanter que dans ses limites deux races de langue et de mours différentes sont unies sous les mêmes lois, et sont

dévouées à la même constitution par un même patriotisme.

Mais à vous tous et aux trois millions de sujets Britanniques que vous représentez, je suis cordialement reconnaissant de vos sentimennts d'attachement. Je n'oublierai pas facilement la manière dont on m'a reçu,

Je regrette, comme vons, que la Reine n'ait pas pu exaucer votre branches des sciences et de littérature qui cont enseignés dans les mivou, et venir visiter en personne cette partie de son empire. On m'a déjá prouvé le dévouement affectueux qui l'aurait suivie, mais le premier devoir et le plus agréable que je remplirai en Angleterre sera de lui faire connaître les sentiments d'amour pour sa personne, et de reconunissance pour son gouvernement que vous venez d'exprimer, ainsi que l'acqueil cordial que vous avez offert à son lies.

(A continuer.)

### Adresses présentées par quelques Institutions d'Education à Son Altesse Royale le Prince de Galles

(Smite)

ADRESSE DU COLLEGE ST. PRANÇOIS.

A Son elitesse Royale, Albert Edonard, Prince de Galles, etc., etc.;

Qu'il plaise à votre Altesse Royale:—Nous, le Président de la Cor-poration et Faculté du Collège St. François, à Richmond, Bas-Canada, demandant avec le plus profond respect à Votre Altesse Royale de vouloir bien nous permettre de lui offrir nos plus sincères felicitations sur son heureuse arrivée dans cette partie des domaines de sa Majeste, et de lui exprimer notre invincible attachement, et notre loyauté à la personne et un trone de notre bien aimée Souveraine.

C'est avec un centiment de plaisir inaccoutume que nous recevous l'honneur de la visite de Votre Altesse Royale, non seulement comme l'héritier présomptif du trône de la Grande Bretagne, mais comme le représentant immédiat de Notre Augeste Souveraine, qui regne dans le conr de tous ses sujets, et dont les vertus commandent le respect et l'admiration de toutes les nations sur la face de la terre, capables d'apprécier l'excellence de ses qualités personnelles et tout ce qui sied à une pulssante et intelligente souveraine.

L'institution d'enseignement que nous avons l'honneur de réprésenter, n'est maintenant qu'à son enfance, n'ayant été foudée que depuis quelques années, par la munificence de particuliers, et étant soutenue en grande partie par l'assistance protectrice du Département de l'Education de notre Gouvernement Provincial. Nous ne pouvons donc parler que de travaux commencés, d'espérances entrenues, de desseins formés, pour l'avancement d'un bon système d'éducation pour la jeunesse commise à nos soins.

Il est inutile pour nous d'assurer à Votre Altesse Royale que vous ne manquerous pas dans l'accomplissement des devoirs importants que nous avons à templir, de cultiver dans l'esprit de nos élèves, ces principes de fidélité et d'attachement à la Constitution Britannique, que nous avons toujours nous-mêmes chéris tendrement dans nos cours.

En concluant, nous prirons donc instamment ce Dien tout-puissant dont la gracieuse providence a voulu que Votre Illustre Maison succédat au trône de la Grande-Bretagne, de garder les libertés et présider aux destinées de ce puissant empire, de continuer à protéger et hénir Votre Altesse Boyale dans le cours de votre voyagé et vous ramener en sûreté à l'heureuse terre ou vous êtes né. Et si dans s'avenir, il plaisait au très-sage Dispensateur de tonte destinée lumaine, de vous appeler au trône de vou aucètres, paissiez vous vous montrer le bienfaiture de cotte result, et aucre le contra de le contra de la contra del contra de la contra teur de votre peuple, et apres un règne long et heureux sar cette terre, être appelé à porter une couronne immortelle de gloire dans une plus haute appere d'existence.

AYLMER, Président de la Corporation, JOHN THORBURN, Ecr., Principal, D. FALLOON, D. D., Professeur, R. N. WEBBER, M. D., Professeur, JOHN H. GRAHAM, A. M., Professeur et See, du Col. Collège St. François, Richmond, B. C., nout 1869.

#### UNIVERSITE' (TRINITY COLLEGE) DE LA TRINITE'.

"Qu'il plaise à Votre Altesse Royale, nous, le chancelier, maîtres et élèves de l'Université du Collége de la Trinité, à Toronto, prions Votre Altesse Royale de nous permettre de lui exprimer nos sincères félicitations à l'occasion de votre visité à cette province, et notre sentiment de reconnaissance pour le bienveillant intérêt que vous avez ainsi témoigne pour la prospérité de cette colonie.

Tout en reconnaissant avec joie les nombrenses obligations que nous avons en commun avec tous nos co-sujets à notre loyal attachement au Trone de la Grande-Bretagne et à celle qui l'occupe maintenant avec tant de grâce, c'est aussi notre devoir spécial de reconnaître la faveur distinguée que Sa Majesté la Reine nous a accordée en nous donnant. distinguée que Sa Majeste la lieure nous a accorace en nous nonana, sons sa charte royale, tous les priviléges d'une université. Sa Majeste dans cette charte, a bien voulu déclarer sa volonté de favoriser l'établissement dans le diocèse de Toronto, d'un collège en rapport avec l'Eglise-Unie d'Angleterre et d'Irlande, pour l'education de la jeunesse, dans les doctrines et les devoirs de la religion chrétieune, tels autres de la religion chrétieune, tels partieures et les devoirs de la religion chrétieune, tels partieures de la religion chrétieune, tels partieures de la religion de la différentes et les devoirs de la religion chrétieune, tels partieures de la religion chrétieune, tels partieures de la religion chrétieune, tels partieures de la religion de la religion chrétieune et les devoirs de la religion chrétieune et les devoirs de la religion chrétieune et les des la religion chrétieune et les devoirs de la religion chrétieune et les des la religion chrétieune et les des la religion chrétieune et les decourses de la religion chrétieune et les devoirs de la religion chrétieune et les qu'inculqués par cette église, et pour leur instruction dans les différentes

versités de ce royaume. Ce sera toujouranotre organil, comme il devra toujours être notre devoir de répondre à la confiance ninei gracieuse. ment mise en nous, en inculquant tout à le fois de sains principes religieux'et en donnant l'enseignement séculier le plus utile. En nous efforçant de remplir ce devoir, nous sommes assurés que nous ne pouvois nous proposer de meilleurs modèles que celui de ces anciennes universités d'Augleterre, dans l'une des quelles Votre Altesse Revule à déja suivi un cours d'étude, et nous apprenons avec plaisir que é est son intention de suivre celui de l'autre. Notre but, avec la bénédletien de filen tout-puissant, sera de perpétuer, dans cette colonie, cette viens foi anglaise et cette loyanté qui, dans la mère-patrie, out toujours distinguo les membres de notre église et par lesquels nous espérans etre reconnus partout on elle sera établie sous la protection de la couronne britannique.

Réponse du Prince :

Messieurs,-Je vous remercie sincerement pour les expressions de lovanté et d'attachement contenues dans votre adresse et pour le biene H. Innt necuell que vous m'avez fait dans cette cité. L'institution d'où vient initi necesse est de la plus grande importance pour cotte colona, d'amini plus qu'elle est destince à fortner ceux aux soins desquals served commis les intérêts spirituels des membres de l'Exlise d'Angleteire. Je connais les difficultés que vous nvez enrouvers, et j'espersues rous les surmonterez toutes avec succès.

#### Douzieme Conference de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'Ecolo Normale Jacques-Cartier. tenue vendredi. 31 Aout 1860.

Furent presents :- L'honorable P. J. O. Chanveau, surintendant de l'instruction publique; MM. les inspecteurs d'école L. Grondin et M. Caron; MM. A. Dalaire, president, F. X. Hetn, vice-president, D. Boudtins, trésorier, E. Simays, secrétaire: MM. U. E. Archambeault, F. X. Despiaines, J. C. Guilbault, P. Jandin, M. Emarl, P. P. Auger, P. H. St. Hilaire, consoillers: et MM. H. E. Martineau, A. Magnan, V. Couto, L. A. Auger, T. H. Dagenais, O. Caron, et L. Deslauriers, instituteurs, et les élèves-maîtres de l'école normale.

M. le Président ayant ouvert la séance, le secrétaire fit lecture du compte rendu des délibérations de la conference précédente et MM. T. Amyrault et F. Gauvreau ayant été nommés par le Conseil, furent désignés pour préparer des lectures et le sujet de discussion

suivant fut indiqué pour la prochaîne conférence.

"Quels sont les meilleurs moyens à prendre par les instituteurs,
"pour empécher l'émigration aux États-Unis ?"

Ensuite M. le Trésorier soumit l'état de ses comptes pour l'année qui vient de s'écouler, et il procéda à la perception des contributions pour l'année courante.

#### Elections poen 1860-61.

10. Sur motion de M. F. X. Desplaines, seconde par M. U. F.

Archambeault, M. F. X. Hein, fut nomme president. 20. Sur motion de M. P. Jardin, seconde par M. P. H. St.-

Hilaire, M. J. C. Guilbault, fut nommé vice-président.

30. Sur motion de M. P. Auger, secondé par M. P. II, St.-Ili-

laire, M. D. Boudras, fut réélu trésorier.

40. Sur motion de M. J. C. Guilbault, secondé par M. L. A. Anger, M. F. X. Desplaines sut nommé secrétaire. Toutes ces élections furent unanimos.

50. M. F. X. Desplaines, proposa, seconde par M. E. Simays, que MM. A. Moffatt, P. H. St.-Hilaire, P. Auger, E. Moineau, U. E. Archambeault, R. Martineau, L. A. Auger, H. E. Martinean et T. Amyrault fussent élus conseillers.

M. D. Boudrias fit motion en amendement, secondé par M. F. X. Hein, que MM. P. P. Auger, U. E. Archambeault, L. A. Anger, O. Conto, E. Simays, M. Emard, P. Jardin, P. H. St.-Hilaire et

H. E. Martineau, fussent nommés conseillers.
Pour la motion principale: MM. F. X. Desplaines, F. Simays
U. E. Archambeault, J. C. Guilbault, L. A. Auger, P. Jardin,

O. Caron et A. Magnan, et Pour la motion en amendement : MM. D. Boudrias, F. X. Hetu.

M. Emard, P. H. St.-Hilaire, P. P. Anger, O. Coute, H. E. Martineau et F. X. Dagenais.

Alors les voix étant également divisées et M. le Président, en vertu de l'article 3, de nos règlements, ayant donné sa voix pré-pondérante en faveur de l'amendement, MM. P. P. Auger, U. E. Archambeault, L. A Auger, O. Coutu, E. Simays, M. Emard, P. Jardin, F. H. St.-Hilaire et H. E. Martineau, furent déclarés élus conseillers pour l'année courante, (1860-61.)

60. Et sur proposition de M. F. X. Desplaines, seconde par M-

P. Jardin, des remerciments furent unanimement votés à MM. A. Dalaire, ex-president, F. N. Hetu, ex-vice-president, D. Bondrias, trésorier et E. Simays, ex-secrétaire, pour l'exactitude avec laquelle ils ont templi leurs devoirs respectifs pendant l'année qui vient de s'écouler.

M. le Président nyant appellé les membres désignés pour faire des lectures, M. Desplaines présente les raisons qui l'ont empeché de se préparer, lesquelles sont facceptées et M. St.-Hilaire fait une lecture sur la nécessité et la grandeur de l'education de

Sur proposition de M. Simays, seconde par M. Auger, il est ensuite unanimement résolu, avec l'approbation de M le Surintendant, que, vu l'importance du sujet à être discuté, ce sujet soit remis à la prochaine conférence pour que la discussion en soit continuec.

Pais M. le Surintendant, voulnt bien leur adresser la parole.

M. l'Inspecteur Valade porta anssi la parole. Et sur motion de M. Desplaines, secondé par M. Guilbault, la conférence est ajournée au dernier vendredi du mois de junvier Brochain.

A. DALAIRE, President. E. Simays, Secrétaire.

#### Rapport du Sarintendant de l'Education pour te Bas-Canada, pour l'année 1859.

(Suite.)

Le montant total des contributions est de \$498,436; l'année dernière, il n'était que de \$459,396; ce qui donne une augmen-tation de \$39,040, tandis que celle de 1858 sur 1857 n'était que de \$35,188. La colonne des rétributions mensuelles pour cette année offre le chiffre de \$251,408. L'augmentation des trois dernières années pour cette sorte de contributions se formule comme suit :

1857 1858\$173,381. \$208,500. \$231,192. \$251,408.

Ce qui donne, dans l'espace de quatre années, une augmentation de \$78,021,

Je dois faire observer qu'une partie seulement de ces sommes représente les rétributions mensuelles imposées par les commissaires et les syndies des écoles en dehots des cités de Québec et do Montréal; le resto étant porté an tableau, d'après un calcul approximatif, pour représenter les honoraires d'école payes tant dans les écoles indépendantes que dans les écoles sous contrôle, dans ces deux dernières villes où il n'est point perçu de rétribution mensuelle. L'état des sommes imposées pour tétribution men-suelle, dans les autres municipalités du Bas-Canada, serait donc comme suit :

1858 1859 1856 1857 \$95,312. \$91,243. \$83,896. \$48,784.

Ce qui indique une diminution de \$4,069 sur le cluffre de l'unnée dernière, dimination qui s'explique facilement par la grande augmentation du chiffre de la consation. Ce tableau indique, de 1856 à 1859, dans les rétributions mensuelles qui ont du être prélevées dans les municipalités antres que celles des deux grandes cités de Montréal et de Québec une augmentation de \$42,459. Le chillre en serait beaucoup plus considérable si un giand nombre de municipalités réavaient point préféré augmenter leur cotisation foncière que de recourir à la rétribution mensuelle, dans tous les cas où les municipalités ne suppléent point de cette ma-nière au prélovement de la rétribution mensuelle, le départe-ment insiste sur l'exécution de cette disposition de la loi. Il y a aussi un bon nombre de municipalités qui ont élevé seur cot sation foncière jusqu'au double du montant exigible, tout en maintenant la rétribution mensuelle ; ces localités se sont trouvées par la en état de se procurer pour toutes leurs écoles des instituteurs et des institutrices habiles, de fomnir ces écoles du matériel nécessaire; ou un mot, de faire fractifier Pargent qu'elles emploient à l'édu-

Les cotisations nécessaires, pour avoir droit à la subvention annuelle, se sont élevées à la somme de \$111,792; les cotisations que les municipalités se sont volontairement imposées au-delà de la somme requise par la loi, comme cotisation amuelle et toutes les autres espèces de colisations spéciales on de contributions volontaires, à l'exception des cotisations pour construction ou réparation de maison d'école, se sont élevées à la somme de \$109,151; ce qui fait un montant presqu'égal à celui de la cotisation que l'on supérieures 509; comme total du nombre des élèves des collèges est strictement tenu d'imposer, et offre une augmentation de classiques 2,756; comme total du nombre des élèves des collèges

\$20,779 sur les cetisations imposées de la même manière en 1858. Les cotisations spéciales ou supplémentaires des quatre dernières années sont donc comme suit :

1856 1858 1857 1859 \$93,896. \$78,781. \$88,372. \$109,151.

On voit par ces chiffres de quelle immense ntilité a été la disposition de la loi, qui a permis aux commissaires d'école et aux syndies dissidents d'élever le montant de la cotisation annuelle et d'imposer, avec l'autorité de ce département, des cotisations spé-ciales pour le paiement de leurs dettes. Si le chiffre a été plus éleve en 1856 que l'année suivante, c'est que beaucoup de muni-cipalités attendaient la passation de cette nouvelle loi pour pour voir an paiement d'anciennes dettes; mais la disposition à angmenter la cotisation annuelle pour subvenir d'une manière honorable au salaire des maitres et aux autres charges de l'éducation, parait se soutenir et s'accroître, comme on pent le voir par la progression des chiffres donnés pour les années 1857, 1858 et 1859.

Le montant des cotisations imposées pour construction d'édifices s'élève a \$22,083; elles s'élevaient en 1858 à \$24,646; il y a donc eu une diminution de \$2,563. Dans les quatre années dernières, ces cotisations ont été comme suit :

\$21,491. \$21,928. \$24,646. \$22,083. 1857 1858 1859

Ce genre de cotisations sera nécessairement sujet aux mêmes illectuations. Il serait urgent, comme je l'ai déjà suggéré dans plusieurs de mes rapports, de faite une allocation spéciale pour aider à la construction des maisons d'école; ce qui permettrait en meme temps de contraindre les localités qui vondraient, avoir leur part dans cette allocation à construire d'après des plans améliorés et plus favorables aux progres de l'éducation et à la santé des maîtres et des élèves.

Le Journal de l'Instruction Publique a publié sur cet important sujet une série d'articles accompagnes de plans et de gravures et indiquant tous les progrès et toutes les améliorations qui ont été faits dans l'art de construire des maisons d'école; mais l'utilité de cette publication ne saurait être très grande, tant que le département ne sera pas mis en état de prendre l'initiative et de donner lui-même l'impulsion à cette réforme si désirable et si essentielle.

Les commissaires d'école catholiques de la cité de Montréal, qui ont déjà construit une maison d'école spacieuse, où se tiennent les classes de leur Académie Commerciale, dans la rue Côté, ont affecté, cette année, la somme de \$6000 à d'autres constructions; mais comme cette somme n'avait pas été prélevée par cotisation spéciale, mais faisait partie des revenus ordinaires de la commis-sion déjà portes au tableau, elle n'a point été comprise dans l'état des cotisations prélevées pour la construction des maisons d'école.

Les statistiques de l'année, sous le rapport du nombre des institutions et du nombre des élèves qui les fréquentent, offrent un progrès assez remarquable. Je donne, comme dans mes rapports procédents, l'état des contributions, des institutions et du nombre d'élèves depuis 1853. L'augmentation de 1859 sur 1858 pour le nombre des institutions est de 214; l'augmentation de 1858 sur 1857 n'avait été que de 39. L'augmentation du nombre des élèves est de 11,276; en 1858, elle était de 8,074.

Le tableau du recensement des enfants de cinq à seize aus pour l'année 1859, n'a pas encore été complété. Les rapports, comme je l'ai déjà fait observer, sont, en général, tellement incorrects qu'ils exigent une correspondance très longue avec les secrétairestrésoriers avant que le recensement puisse être co-ordonné; et même alors, il est, comme j'ai tout lieu de le craindre, très incomplet. Comme c'était là une des principales causes du retard dans la publication de mon propre rapport, j'ai cru devoir omettre ce tableau pour cette année.

Le lableau suivant du progrès fait dans les diverses branches d'instruction comprend, à l'exception des deux premières branches, ceux des élèves des maisons d'éducation supérieure qui reçoivent une éducation semblable à celle des écoles primaires, ainsi que les élèves de ces dernières. L'augmentation, dans chacune de ces

branches, depuis 1853, est considérable. Le joins à ce rapport le rapport annuel sur les institutions d'éducation supérieure, ainsi que le tableau de la subvention annuelle à ces institutions. L'ai encore à exprimer le regret que j'éprouve d'être forcé, par l'insuffisance de la somme mise à ma disposition, de refuser la plupart des nouvelles demandes et de réduire la part

accordée aux anciennes. Le tableau des statistiques de l'éducation supérieure donne, comme total du nombre des élèves des universités et des écoles

industriels 1,962; des académies de garçons on mixtes 6,563; des 26.287; donnant sur l'année 1858 une augmentation de 412.

Un collège industriel, celui de Chambly, se trouve ferme, par suite du petit nombre d'élèves qui le fréquentaient. Les édifices très vastes qui ont été censtruits pour ce collège pourraient être utilisés par le gouvernement, pour quelqu'institution on école spé-Le sujet mérite qu'on s'en occupe. Deux nouvelles écoles spéciales d'une très grande importance quant à leur nature et, on doit l'espérer aussi, quant à leur avenir, figurent au tableau, l'École d'Agriculture établie à Ste. Anne Lapocatière par le Collége de Ste Anne et l'Ecole des Arts et Manufactures à Montréal.

La première de ces institutions a, pour le présent, deux professeurs ; et, en y comprenant toutes les personnes qui fréquentent ses cours, 60 élèves. La seconde à 6 professeurs et 211 élèves. Les deux instituts de sourds-muets qui ont été depuis longtemps

établis à Montréal, l'un sons la direction des clores de St. Viateur, academies de tilles 14,278; des écoles normales 219; en tout l'antre sous celle des Sants de la Providence, sont, quant so combre des élèves et faute du moyens pécuniaires, dans un état stationnaire. L'enseignement s'y donne cependant avec un grand succès et les résultats obtenus font vivement regretter que des sommes plus considérables ne soient pas employées à l'entrelien d'institutions de ce genre. Je dois, à cette occasion, renouveler la remarque que j'ai dejà faite à plusieurs teprises dans mes rappons qu'une somme de £15,000 a été votée, il y a plusieurs nuives, pour la construction d'édifices pour des instituts destines aux sourds-muets et aux avengles. L'emploi de ces sommes n'a jamais èté fait, et il semit, pour bien dire, inutile de le faire si l'en n'assurait en même temps une subvention permanente à ces

Le tableau des statistiques recueillies par les inspectours et revues et corrigées par ce département, à l'aide d'autres renseigne-

	ويوني والمراجع والمعاري والمراجع المراجع والمراجع والمراع	manager and the second process of	an ana ang ang ang ang ang ang ang ang a	Victorian graphical for region, constraint and the	والمراجعة	and the second s	rapid and the contract of the second
	1853	1855	18:57	1859 Augmen- tation sur 1858.	Augmentation sur 1857. Augmentation sur 1856.	Augmen- tation sur 1855.	Augmen- tation sur 1851. Augmen- tation eur 1853.
Institutions Elèves Contributions	108284 1197	3 127058 143141	2946 2985 148798 156872 124208 459396			41090	401 747 48115 58861 260404 332588

													-
	1853	1851	1855	1856	1857	1858	1850	Augmen- tation sur 1858.	Augmen- tation sur 1857.	Augmentuige tation sur 1839.	Augmest- tation sur 1855	Augmen- tation sur 1851.	Angmentation tation sur 1853.
Elèves lisant bica	27367 50072 18281 12428	22597	43107 58033 30631 22586	46940 60086 48359 23431	48533 61943 52845 26643		64362 80152 63514 30919	7667	15529 18209 10669 4276	17422 20066 15155 7488	20955 22119 22863 8333	31501 33138 40617 12846	36995 30080 45233 18171
Tenue des livres	12155 6738	799 13826 11486	1976 17700 15520	5012 30134 17580	5500 33606 26147	*6659 37817 42316	7135 45398 45997	417 7516 3681	1635 11787 19850	2123 15259 28417	5159 27693 30177	6336 31567 34511	7135 33205 39259
Grammaire française " anglaise Analyse grammaticale.	15353 7066 4412	7097	9004	11824	39067 12074 31061	43307 1534S 40733		4425	14385 7699 10102	14124 7919 18156	36192 10769 28027	35600 12676 35183	38099 12707 40054

<sup>·</sup> Ce chiffre donné en 1858 était par erreur celui du tableau dit des inspecteurs. On a rétabli, pour plus d'uniformité, le chiffre de la grand récapitulation du tableau de toutes espèces d'institutions. On sait qu'il y a une légère différence déjà expliquéu entre ces deux chiffres.

ments que l'on y possède, présente, cette année, une augmentation encore plus considérable sur presque tous les points que celle des années précédentes. Le nombre total des écoles en opération sous contrôle a été de 2,673; augmentation sur 1858, 147. Le nombre total des écoles primaires est de 3,011; augmentation sur 1858, 211. Le nombre total des élèves des écoles primaires a été de 141,533; augmentation sur 1858, 10,593. On voit que l'augmenfation à porté presqu'exclusivement cette année sur les écoles primaires.

Le nombre d'instituteurs munis de diplômes, dans les écoles sous contrôle, a été de 626 ; diminution, 6. Nombre d'instituteurs non munis de diplômes 350 ; augmentation, 10 ; numbre d'instiintrices munies de diplômes 1,338; augmentation, 76; nombre d'institutrices non munies de diplômes 791; augmentation, 8.

Le nombre d'instituteurs recevant moins de \$100 est de 97; diminution 44; recevant de \$100 inclusivement à \$200 exclusivement 487; diminution 10; recevant de \$200 inclusivement à \$400 exclusivement 341; augmentation 35; recevant \$400 et au-desens 51; augmentation 18.

Le nombre d'institutrices recevant au-dessous de \$100 est de 1000; augmentation 27; recevant de \$100 inclusivement à \$200 exclusivement 1,022; augmentation 37; recevant de \$200 inclusivement à \$100 exclusivement 106; augmentation 34; cette année, comme l'année dermère, une seule institutrice reçoit \$400.

Dans beaucoup de municipalités, les instituteurs et les institutrices reçoivent en outre le logement et le bois de chauffage.

Le nombre des bibliothèques de paroisse dont il est fait rapport par les inspecteurs est de 131; augmentation 26; le nombre de volumes de 102,539; augmentation 31,513. Malgré cette augmentation assez considérable, j'ai raison de croire que les chiffres donnés par les inspecteurs sont beaucoup moindres que les chiffres

Jo dois, en terminant, signaler Pétablissement de deux nonvelles espèces d'institutions dans la catégorie des écoles primaires, les premières de ce genre fondées pour la population catholique du Bas-Canada. Co sont d'abord les Salles d'Asile du faubourg St. Joseph et du faubourg de Québec, à Montréal, dirigées la première par les sours de charité dites Saurs Grises, la seconde par les Sœurs de la Providence, et la Maitrise établie au faubourg de Québec par les Révérends Pères Oblais. Cette demicir espece d'école a pour objet d'enseigner à un cortain nombre de jeunes gens le chant grégorien et les cérémonies religieuses en même temps que tontes les branches d'une bonne éducation primaire. y a quatre instituteurs, et le nombre des clèves est de 75.

Les salles d'asile sont des institutions semblables à culles qui sont connues, en Augleterro et dans ce pays, sous le nom d'Infant

Au moyen d'un système très rationnel et aussi très ingénieux les enfants d'un age tendre y reçoivent, sons une forme agréable, Pinstruction élémentaire et des leçons familières sur une foule de sujets utiles. La salle d'asile du faubourg St. Joseph, fondée par M. Rousselot, du Séminaire de St. Sulpice, et par des citoyens

charitables, a actuellement 160 élèves et possède le matériel le plus complet que l'on puisse désirer pour une institution de ce vente.

Le Journal de l'Instruction Publique a publié plusieurs anticles sur le système des Salles d'Asile, qui sont surtont nécessaires dans des grands centres de population ou beaucoup de mères de famille, deligées de travailler loin de leur maison, ne peuvent prendre soin de leurs jounes enfants. Les salles d'asile amont de plus l'avantage dans ce pays de contribuer à introduire un système d'édocation plus propre à développer l'intelligence des enfants de cinq à neut ans qui fréquentent les écoles primaires. C'est dans ce but qu'une de ces salles sous le nom d'Infant School a été ajoutée à l'école noramle McGill, et qu'un se propose, dès qu'on le pourra, d'en adjoindre une au déparament des filles dans chacune des autres écoles normales.

Enfin, je ne saurais taire le fait déplorable que, malgré le grand nombre d'écoles de tont geme que possedent les deux grandes cités de Québec et de Montréal, il y a encore une très grande proportion des enfants do ces doux villes qui ne fréquentent aucune colo et ne reçoivent aucune espèce d'instruction. Toutes les écoles actuellement en opération sont littéralement encombiées d'élèves; mais malheureusement leur nombre et leurs dimensions ne suffisent pas aux besoins toujours croissants de ces populations, et il est beaucoup à désirer que les ressources mises à la disposition des commissaires scient augmentées. La cité de Québec a voté depuis plusieurs années une subvention additionnelle, mais celle de Montréal s'y est jusqu'ici refusée. Ces subventions municipales devraient être augmentées ainsi que celle du gonvernement. Ce sujet, sur lequel p'in dejà appele l'attention de la législature, la mente d'autant plus que l'ignorance a, dans les villes, des résultats encore plus funcsies que dans les campagnes, et qu'il serait penible de la voit se maintenir dans une partie de la population de ces grands centres d'activité sociale et industrielle, tandis qu'il n'est pas aujoutd'hui, d'endroit si éloigné ou si pauvre où elle ne soit combattue avec succès et où oble ne tende à disparaître rapi-

> J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre obéissant serviteur,

P. J. O. CHAUVEAU,

Surintendant de l'Education.

#### Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes.

l'aris, de juillet à octobre 1860.

Manuieu: Gazida în-180; 417 p. Hachette et Cie., 3 fr. 50c. C'est un roman américain qui fait suite aux voyages de l'auteur. La scène se passe en partie dans les prairies de l'Ouest.

LAMARTINE: Œuvres complètes publiées et inédites, tome ler. Méditations poétiques avec commentaires. Edition unique in-80; \$60 p. Coscon et Cie., 8 fr.

Honnen: (Envres complètes tradultes en vers, par Hippolyte Cournol, avec des notes et un examen des autres traductions en vers, 4 vols., grand in-180. Didot, 12 fr.

Fongues: Originaux et beaux esprits de l'Angleterre contemporaine, 2 vols, in-18q. Charpentier, 3 fr. 50c.

Elemnor: Poesie héroique des Indiens, comparée à l'épopée grecque et roumine avec analyse des poèmes nationaux de l'Inde, citations en français et imitations en vers latins, in-80., 373 p. Durand 6 fr.

Correspondance de Napoléon 1er publice par ordre de l'Empereur Napoléon III, tomo 4, in-80., 581 p. Dumanie, 6 fr.

D'Ancinac: Histoire des progrès de la géologie de 1834 à 1859, tome 8, in-80., 684 p. Publié sous les auspices du Ministre de l'Instruction Publique.

Burron, avec les suppléments de Lacépède, Cavier et Réaumur, enrichis d'histoires et d'anecdotes empruntées aux voyageurs anglais, par M. Morris, toures 1, 3 et 4, in-120., 876 p. Vermot, 3 fr. le vol.

Montalement: Les moines d'Occident depnis St. Benoît jusqu'à St. Bernard, tomes ler et 2e, in-80., 885 p. Lecosfre, 15 fr. Cet ouvrage auquel travaille depuis plusieurs années le grand orateur catholique formera six volumes ; mais se divise en séries de deux volumes chaque, qui pourront s'acheter séparément.

Nounnisson: La philosophie de Leibnitz, 506 p. in-80. Hachette, 7 fr. 50c.

BASTEROT: De Québec à Lina, journal d'un voyage dans les deux Amériques, en 1858 et 1859, par le vicomte de Basterot, in-180., 247 p. Hachette, 2 fr.

Londres, septembre et octobre 1860.

Davison: "The discovery and geognosy of gold deposits in Australia, with comparisons and accounts of the gold regions in California, Russia, India, Brazil," in-8vo. pp. 490. Houlston, 73. 6d.

Bennett: "Gatherings of a Naturalist in Australasia, being observations principally on the animal and vegetable productions of Australia." Van Voorst, pp. 460, 21s.

MAYNE-Rein: "Odd people, being a popular description of singular races of men," in-120, pp. 470. Routledge, 5s.

MAYEE-Reid: "Quadrapeds, what they are and where found, a book of zoology for schools," in-to., pp. 167. Chirke, 5s.

Boston, septembre 1860.

PRESCOTT: "History, Theory and Practice of the Electric Telegraph," ic-120., pp. 408. Ticknor & Fields.

HANLTON: "Lectures on Logic, by Sir W. Hamilton, edited by Mansel and Veitch, reprint from the London edition," I vol. large in-80, pp. 720. Gould & Luncoln.

Quebec, septembre 1860.

Rowen: "An historical sketch of the Isle of Orleans, being a paper read before the Literary and Historical Society of Quebec," by H. N. Bowen, 40 r. in-80. Cary.

M. Howen est notaire à Québec et îlis de l'honorable juge en chef lowen. Les Mémoires ou Transactions de la Société Littéraire et llistorique, forment trois volumes aussi intéressants qu'ils sont rares aujourd'hui. Deux livraisons d'un quatrieme volume ont été publices : et tout en regrettant la longue interruption de cette publication, nous voyons avec plaisir un essai lu devant cette société, livré à la publicité; sans donte, aux frais de l'auteur. Le travail de M. Bowen, conçu dans un excellent esprit, ne nous a pas para non plus, autant que nous pouvions en juger, manquer du mérite littéraire qui pouvait le recommander auprès des lecteurs anglais. Ce genre d'esquisses locales, que quelques colléges ont adopté comme sujet de concours pour leurs élèves, n'ent-il pour avantage que de conserver une foule de faits archéologiques, de traditions et de légendes prèts à disparaître, ce serait encore beaucoup Mais il a encore celui de fortifier le goût des choses utiles et séricuses et l'amour du pays.

L'Ile d'Orléans frappa tout d'abond Jacques-Cartier par la fertilité du sol, les belles forèts de chènes, d'ormes, de pins et de cèdres qui la recouvraient et surtout la quantité de vignes sauvages qui taplesaient ess côtes. Il la nomma, comme on sait, d'abord l'Ile de lacchus; mais dès le printemps de 1536, il lui donna le nom qu'elle porte aujourd'hui. Cette grande étendue de terre qui contient 21 milles de long, et qui en quelques endroits a cinq mille et demic de large, faisait d'abord partie de la Sejgneurie de leaupré, concédée par la compagnie de la Nouvelle-France en 1636 au Sieur Castillon. L'île, qui tinsi que la seigneurie était devenne la propriété de Mgr. Laval, fut subséquemment échangée contre l'Ile Jésus qui appartenait à M. de Berthelot. Elle fut érigée en fief noble, sous le nom de comté de St. Laurent et ne comptait pas moins de six arrière-fiefs. M. Bowen nous donne un court mais intéressant apperçu de sou histoire, de sa topographie et de ses ressources depuis le temps de Jacques-Cartier jusqu'à nos joms. Il n'oublie ni la colonie Huronne qui y fut établie en 1650, et dont le fort était situé sur une terre qui appartient à l'autenr, qui en a retrouvé les fondations, ni Pétablissement du couvent des Seurs de la Congrégation à la Ste. Famille en 1685, du temps de la seur Bourgeois, par les sœurs Hioux et Barbier, qui y endurérent de cruelles épreuves, ni le camp que Wolfe établit sur le milieu de l'île, d'où il put appercevoir pour la première fois les remparts de Québec. A l'heure présente, des troupes sont campées tous les étés à peu près au même endroit. La construction du Columbus et du Baron Renfrew en 1824 et 1825, les plus grands vaissenux qui cusseut été construits dans le monde entier à cette époque, l'histoire d'une croix élevée en commémoration d'un échange de reliquée entre deux paroisses de l'île, ce qui avait été la cause de beaucoup de difficultés; le massacre des Ilurons par les froquois, en 1656; la téméraire expédition du jeune M. de Lauzon contre ces derniers, en 1661, qui

Montréal, septembre et octobre 1860.

GARNEAU: "History of Canada, from the time of its discovery till the Union, year 1840-41, translated from "l'Histoire du Canada" of F. X. Garneau, Esq., and accompanied by illustrative notes, by Andrew Bell," 2 vols. in-80. John Lovell.

Tradutore, tradittore, dit le jeu de mots italien. M. Bell n'agit du moins pas en traître, car dans sa préface il nous avertit qu'il a retranché de nombreux passages de l'auteur, qu'il a substitué en beaucoup d'endroits ses propres idées ou ses propres découvertes, ayant le soin presque toujours, de les inclure dans des parenthèses, ce qui selon nous, aurait dû être invariablement le cas. L'ouvrage est accompagné de nombreuses notes que le traducteur a signées, et qui, le plus souvent, sont dans un esprit diamétralement opposé à celui de l'auteur. Telle quelle est cependant, cette traduction est un immense service rendu à la population anglaise du Canada, qui jusqu'ici n'avait dans sa langue aucune histoire générale de notre pays qui fût réellement digne de ce nom. L'entreprise était vaste et difficile, elle exigeait un grand courage et une grande activité d'e-prit, et quoique nous n'admirions précisement point le plan qu'à suivi le traducteur, nous ne pouvons que rendre hommage à ses nobles efforts. La rapidité avec laquelle ce travail a été exécuté est quelque chose de vraiment étonnant. L'exécution typographique est excellente, et nous ne doutons point que la réputation de M. Garneau, déjà grande en Amérique et en Europe chez tous les lecteurs français, ne s'étende davantage par cette traduction qui la transporte dans une nouvelle sphère. Les véritables biblio-philes, et en général les hommes de goût et d'érudition auraient priféré une traduction pure et simple, qui leur eût donné l'ou-vrage de notre historien intacte, quitte même à y lire un plus grand nombre de choses contraires à leurs propres opinions. Mais auprès de la masse des lecteurs, la vogue de l'ouvrage en eût peut-être souffert et c'est sans doute à ce point de vue que le libraire et le traducteur se sont permis quelques modifications. Disons aussi en justice pour M. Bell que beaucoup de ses notes sont très intéressantes et font preuve de grandes recherches accomplies dans un espace de temps prodigieusement court

MEMOIRES publiés par la Société Historique de Montréal, troisième

livraison, 32 p. in-80. Duvernay.

Ce nouveau cahier contient lo le texte de quelques ordonnances de M. de Maisonneuve, premier gouverneur de Montréal, 20 une lettre de Sir Etienne Taché, dans laquelle il veuge énergiquement les miliciens canadiens employés à bord des chaloupes canonnières à la bataille navale de Plattsburg, des accusations que quelques écrivains ont portées contre eux.

MONTREAL et ses principaux monuments, 50 pages in-80. Eusèbe Senècal.

Cette brochure est ornée de 14 jolies gravures sur bois et contient d'intéressants détails historiques et statistiques.

#### Petite Revue Mensuelle.

Les voyages princiers sont à la mode, et les journaux illustrés des deux mondes n'ont plus autre chose à montrer à leurs lecteurs que des deux mondes n'ont plus autre chose à montrer à leurs lecteurs que des épisodes plus moins bien photographiés de toutes ces odyssées. Outre le Prince de Galles, dont nous ne parlerons guères dans cette petite revue que pour dire que Son Altesse Royale s'est embarquée le 20 d'octobre, à Portland, laissant en Amérique des souvenirs aussi beaux que ceux qu'elle emporte avec elle; il y a une foule d'autres illustres personnages courant par monts et par vaux. Et, d'abord, notre Gracieuse Souveraine et le Prince son époux, lord John Russell et l'aînée des princesses royales, et toute une suite que l'on peut imaginer, viennent de parcourir l'Allemagne. où tous ensemble, ils ont été sur le noint d'âtre parcourir l'Allemagne, où, tous ensemble, ils ont été sur le point d'être broyés sur un chemin de fer, dans une collision qui parut un moment inévitable, et cela sans préjudice à une chûte de voiture dans laquelle, quelques jours auparavant, le Prince Albert avait failli éprouver le sort funeste du dernier Duc d'Orléans. Le soir de l'embarquement du Prince de Galles à Portland, on criait dans les rues de Montréal la première de ces nouvelles, et il n'est personne qui n'ait frémi en songeant que, sans la présence d'esprit d'un ingénieur, le récit d'une aussi terrible catastrophe aurait attendu le jeune Prince au retour de sa tournée niomphale! De son côté, le Prince Alfred est allé visiter les colonies britannique d'un autre hémisphère. Sa réception au Cap de Bonne-Espérance défraie une partie des colonnes des journaux de Londres.

L'Empereur et l'Impératrice des Français ont parcouru les nouveaux départements que forme la Savoie, réannexée à la France; ils y ont été recus avec le plus vifenthousiasme. L'Impératrice a pu faire une excursion dans les Alpes et son intrépidité s'est montrée dans plusieurs passages difficiles et surtout dans le parcours de la fameuse Mer de Glace. Les nouveaux départements n'ont pas seuls eu l'honneur de la présence du souverain; toute la partie méridionale de la France a été parcourue par le couple royal, qui a même traversé la Méditerranée et visité l'Algérie, chose toute nouvelle dans les fastes de cette grande colonie.

L'enthousiasme des populations arabes a failli même être incommode, mais l'Empereur n'a nullement songé à se soustraire à leurs chaleureuses démonstrations. Après un combat et une razzia simulés, Napo-léon et Eugénie ont été littéralement pressés et entraînés par les enfants du désert, qui se sont précipités sur les pas de leurs chefs, ne tenant compte, dans ce moment, d'aucune distinction hiérarchique. Au retour de cette excursion trans méditerranéenne, l'Impératrice a appris la mort de sa sœur, la Duchesse d'Albe, et c'est ainsi qu'à toutes les joies de la vie se mêlent sans cesse, soit de grands dangers, soit de grandes douleurs.

Les souverains de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, sont aussi eux, dans ce moment, en voyage, se rendant à Varsovie, où ils doivent conférer ensemble sur les conséquences des graves évènements accomplis en Italie. Le choix de l'ancienne capitale de la Pologne pour une telle entrevue inspire à M. Eugène Foreade, l'habile chroniqueur politique de la Revue des Deux Mondes, les piquantes réflexions qui suivent :

" Nous ne savons si ces mouvements entre les grandes cours qui se manifestent aujourd'hui par l'entrevue de Varsovie vont passer en habitude et aboutir à ce que l'on appelait autrefois dans le langage diplomatique un systême. Sans étendre si loin les prévisions, les circonsnature un système. Bans étenure si foir les provisions, les circums tances présentes suffisent pour expliquer le concert de Varsovie. On ne pouvait pas attendre, nous l'avons dit bien des fois, que les monarchies européennes laissassent s'accomplir le triomphe de principes semblables à ceux qui se sont révélés avec tant d'impétuosité en Italie, sans comprendre les périls qu'elles couraient solidairement et sans faire une tentative de résistance collective. Par un juste retour des choses, les trois puissances du Nord, qui se sentent menacées par les coups portés au droit public établi, au droit écrit par ce droit nouveau qui se fonde sur les vœux des nationalités, sont justement celles qui, en se partageant, il y a bientôt un siècle, la Pologne, ont inauguré l'ère des attentats révolutionnaires contre le droit historique et national, et ont les premières et de la façon la plus inique méconnu la probité sur laquelle repose le droit public. C'est leur complicité dans la spoliation de la Pologne qui forme aujourd'hui leur péril commun, et crée entre elles un indestructible lien. Par un étrange contraste, c'est à Varsovie, c'est sur le cœur même du peuple dépouillé qu'elles se rencontrent aujourd'hui pour venir protester contre la spoliation des états de l'église et le renversement de la dynastie napolitaine, comme si le nom même de la ville d'où ces résolutions seront datées n'en était pas la vivante réfutation. Par une fatalité non moins singulière, c'est la Prusse, le pays créé par Frédéric II, le moins scrupuleux des conquérants et l'instigateur le plus opiniâtre du partage de la Pologne, la Prusse qui dé-tient pourtant le moindre fragment de la nation polonaise, et que son génie et ses destinées appellent à représenter l'Allemagne libérale, c'est la Prusse qui vient encore s'entremettre entre l'Autriche et la Russie, et qui apporte, dit-on, le plus de vivacité dans son opposition aux aspira-tions infatigables de la Pologne."

La bataille de Castelfidardo et la prise d'Ancône, la mort du jeune et héroïque marquis de Pimodan, d'une part, et la résistance presqu'inespérée que vient de faire le roi de Naples aux envahisseurs de ses Etats, ont amené, dans l'opinion publique en France, une réaction à laquelle on ne s'attendait guères. Ce ne sont plus seulement les feuilles catholiques et dévouées aux intérêts du Saint-Siége, qui protestent aujour-d'hui avec énergie contre l'incroyable audace de Garibaldi et de son compère M. de Cavour ; le Constitutionnel tient un langage tout nouveau pour les hommes qui forment ce qu'on appelle la queue de Voltaire, et la Revue des Deux Mondes, qui n'est certes point le plus orthodoxe des organes de la publicité en France, contient, sur ce sujet, l'éloquent passage qu'on va lire :

"Si nous n'étions pas à Rome, nous pourrions en effet, suivant le cours de nos opinions à l'endroit de la papauté et selon nos idées en matière de moralité politique, assister en spectateurs plus ou nioins désintéressés et amusés à la lutte engagée entre M. de Cavour et Garibaldi; mais outre qu'il y a autre chose encore en politique que des bons tours et des coups heureux, un intérêt prime pour nous, l'intérêt que peut présenter la lutte de M. de Cavour et du général Garibaldi, et cet întérêt résulte de notre présence à Rome. Partout où elle se trouve, la France est tout entière avec sa pensée, sa volonté et son action. Etant à Rome, nous y pensons quelque chose, nous y voulons quelque chose, nous y faisons quelque chose. Ce que la France doit penser, vouloir et faire à Rome, voilà une préoccupation qui l'emporte apparemment sur faire à Rome, voila une préoccupation qui l'emporte apparemment sur la question de savoir quels peuvent être les mobiles et les intentions de Garibaldi ou de M. de Cavour. Pensons-nous que le temps du pouvoir temporel est passé? Nous n'avons pas besoin de M. de Cavour pour le dire. Croyons-nous que le pouvoir temporel est indispensable au gounement du catholicisme? Pourquoi subordonnerions-nous un intérêt de cette importance aux tactiques de M. de Cavour, et nous donnerionsnous l'apparence d'avoir une opinion contraire, en assistant à la spoliation des états de l'église opérée sous nos yeux et au nez de nos soldats? Quittons Rome ou restons-y, et dans l'une ou l'autre conduite soyons conséquents avec nous-mêmes; mais venir nous dire que la conduite de M. de Cavour est justifiée à nos yeux par le prix qu'il attache à notre alliance et par le soin qu'il prend d'empêcher que Garibaldi ne nous attaque dans Rome, c'est outrager autant le bon sens que l'honneur de la France. Etrange allié qui exploite contre nous les conséquences de la fausse position où nous sommes, et qui voudrait faire croire à notre connivence, puisqu'il compte sur notre inertie! Quant à la prétention de nous mettre à couvert d'une attaque de Garibaldi, elle est trop plaisante. Nous voit-on, nous qui protégeons le pape, protégés nousmêmes à notre tour par l'armée piémontaise, qui conquiert les états du pape! On irait loin avec ces bizarres ricochets de protection, car apparemment Garibaldi se figure qu'il protége à sa façon le roi Victor-Emmanuel, et M. Mazzini doit se flatter de protéger Garibaldi."

Après avoir vu M. Forcade s'exprimer de la sorte, on ne doit pas être surpris d'entendre M. Douhaire, dans le Correspondant, s'écrier :

"Maintenir l'ordre! Qui donc l'a troublé ? Si vous avez peur de Garibaldi, pourquoi ne pas le combattre? Si vous avez confignce en celui qui vous donne des couronnes, pourquoi le devancer? Protéger le Saint-Père! Est-ce qu'il vous le demande? Si tel est votre but, pour-Saint-Père! Est-ce qu'il vous le demande i si tel est voire but, pour quoi menacer, pourquoi insulter, pourquoi combattre ceux qui le protégent au péril de leur vie? Allez-vous occuper ses Etats, comme la République française a occupé Rome, pour les lui garder? Non, c'est pour les prendre. Vous ne voulez pas qu'une terre italienne soit défendue par des étrangers? Licenciez donc les étrangers qui suivent Garibaldi. Allez donc à Venise attaquer les troupes autrichiennes. Allez donc à Rome attaquer les troupes françaises. Vous n'osez rien contre les forts, vous osez tout contre les faibles Vous respectez les Français, parce qu'ils sont puissants; mais vous oubliez que Lamoricière est un Français, parce qu'il est seul contre tous. Ce fils héroïque de la France, dont l'Empereur vient de trouver les traces sur la terre africaine, il a su, à lui seul, depuis trois mois, par des prodiges de talent, d'activité, de dévouement, mainteuir l'ordre au centre de l'Italie; à lui seul, il contient la révolution, et tel est l'effroi qu'il inspire, que, pour l'abattre, le Piémont et Garibaldi dirigent cent cinquante mille hommes contre cette poignée d'Ituliens ardents, de braves Irlandais, de pieux Bretons, d'honnêtes Allemands, rempart vivant du Pere commun des fidèles.'

Mais tous ces pauvres volontaires ont été ou massacrés, ou fait prisonniers, ou dispersés, et tandis que les adorateurs du succès, les courtisans de la fortune, prodiguent à leur sort d'ignobles sarcasmes, leurs co-religionnaires en France, en Irlande, en Belgique et en Canada, prient pour eux et exaltent leur héroïsme. En France, les évêques ont tous fait entendre leurs voix, et celle de Mgr. Dupanloup a été, comme d'ordinaire, la plus énergique. A Montréal, un service funèbre a été chanté à l'église de St. Patrice, par M. Granet, supérieur de St.

Tandis que les convulsions politiques menacent de bouleverser l'Europe, notre continent a été assez rudement secoué par un tremblement de terre dans un très vaste rayon. Le 17 d'octobre, plusieurs secousses, dont une paraît avoir été sentie à peu près à la même heure, c'est-à-dire vers cinq heures et trois quarts du matin, ont jeté l'épouvante dans tout le Bas-Canada, dans une grande partie des États du Maine, du Vermont et de Massachussetts, dans le Nouveau-Brunswick et dans toute la partie du Haut-Canada qui se trouve à l'est de Belleville. C'est surtout sur la rive nord du St. Laurent, au-dessous de Québec, à la Malbaie, à la Baie St. Paul et aux Eboulements, que la secousse a été la plus violente ; dans quelques-uns de ces endroits on s'est sauvé des maisons dans les champs et sur les routes, et la terreur y a été très-grande. On sait que dans cette partie du pays les tremblements de terre sont fréquents, et le fait que les secousses y ont été plus fortes qu'ailleurs, donnerait à penser que la cause du phénomène se trouve dans ces quartiers. A la Rivière Ouelle, de l'autre côté du fleuve, la secousse a été aussi très forte ; les cheminées de cinq ou six maisons se sont écroulées. Il semblerait aussi que l'intensité et la durée du phénomène ont été plus grandes à Québec qu'à Montréal. Les rapports varient sur la durée de la secousse principalement; on peut compter, dans tous les cas, qu'elle s'est prolongée de cinquante secondes à une minute, avec une interruption de quelques secondes.

En plusieurs endroits on prétend avoir ressenti de légères secousses à deux heures ou à quatre heures du matin. Il n'est arrivé nulle part aucun accident grave; mais le phénomène a été si rudement senti qu'il en est resté, dans beaucoup d'esprits, une vague terreur.

C'est le plus fort tremblement de terre qu'on aît éprouvé dans l'Amérique du Nord depuis celui de 1663, dont on trouve la description dans

P'Histoire de Charlevoix, et dans les Relations des Jésuites.

Des guerres européennes, un tremblement de terre et des nécrologies, ne formeront pas une chronique bien divertissante; mais il nous faut accomplir notre tâche telle que les évènements nous la font, et nous devons, en terminant, parler de quelques personnes bien connues dans le pays, et dont la mort éclaireit les rangs de nos sommités sociales. Parmi ceux-là se trouvent deux conseillers législatifs, l'un du Bas-Canada, l'honorable Peter McGill, et l'honorable Peter de Blaquière, du Haut-Canada.

M. McGill, né en Ecosse, était venu à Montréal très jeune, en 1809. Son nom était McCutcheon ; mais il dut le changer afin de se conformer aux désirs de son oncle, l'hon. M. McGill, de Toronto, qui l'institua son

M. McGill fut longtemps président de la Banque de Montréal et d'un grand nombre d'associations philantropiques. Il fut aussi le président de la première compagnie de chemin de fer qui fut formée en Canada, celle du St. Laurent au Lac Champlain. Il fut membre du Conseil Législatif du Bas-Canada sous l'ancienne constitution, et fut un des premiers nommés au Conseil de la nouvelle province après l'Union. En 1847, il fut appelé à la présidence de ce corps; il dut résigner peu de temps après avec ses collègues. De 1840 à 1842, il fut maire de Montréal. C'était un homme d'un physique remarquable, d'une taille élevée, d'une physionomie agréable et distinguée. Son urbanité, sa générosité et sa bienveillance lui avaient acquis l'estime de tous les partis.

M. Peter Boyle de Blaquière avait le titre d'honorable indépendamment de sa position de conseiller législatif, étant le cinquième fils de Lord John de Blaquière, d'Ardkill, comté de Londonderry. Il était né à Dublin, le 26 avril 1783, et était par conséquent dans sa 78e année. Il descendait d'une famille française noble et protestante, émigrée par suite de la révocation de l'édit de Nantos. Son bisaïeul s'était de ces points, la rente de cette année sera ajoutée sétabli à Londres comme marchand, et son aïeul syant été secré- menter le prix qui sera donné les années suivantes.

taire du Lord Lieutenant d'Irlande et ayant rempli diverses autres charges importantes fut fait baronnet. Son père, Sir John de Blaquière, fut élevé à la pairie sous le titre de baron de Blaquière d'Ardkill, dans la première année de notre siècle. M. Peter Boyle de Blaquière servit d'abord dans la marine et se trouvait au combat de Camperdown. Il émigra au Canada et y fut bientôt appelé à faire partie du conseil législatif. Il y tint une place distinguée; et dans ces derniers temps, on pouvait le considérer comme le chef de l'opposition du Haut-Canada dans ce corps, quoiqu'il appartînt au parti conservateur. C'était un homme d'un extérieur imposant, austère et quelque peu hautain. Il laisse une nombreuse famille, ayant été marié deux fois.

A côté de celle de ces deux vétérans de la politique vient se placer la nécrologie d'un laborieux ami des sciences, le Dr. Holmes. doyen de la Faculté de Médecine de l'Université McGill. Nos lecteurs se rappelleront peut-être qu'à l'inauguration du nouvel édifice destiné à la Société d'Histoire Naturelle de Montréal, le Dr. Holmes fit l'historique de cette Société et dit qu'il était un des quatres derniers survivants de ses fondateurs. Le Dr. Andrew Fernando Holmes était né à Cadix, en fondateurs. Le Dr. Andrew Fernando Holmes était ne à Cadix, en 1797. Sa famille vint en Canada en 1801. Il étudia d'abord sous le Dr. Arnoldi, puis à Edinburgh et à Paris. Etant de retour en Canada, il fonda, en 1824, "l'Ecole de Médecine de Montréal," dans laquelle il occupa, pendant longtemps, les chaires de matière médicale et de chimie. Cette institution s'étant réunie à la Faculté de Médecine de l'Université McGill, il fut fait doyen de cette faculté en 1854. Le Dr. Holmes s'était livré avec beaucoup d'ardeur à l'étude de la botanique, et il laisse au musée de l'Université une riche collection de plantes indigènes.

#### NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

#### BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

- Le bel édifice, connu autrefois sous le nom de Collége des Baptistes, et qui ayant été acheté pour les Sœurs Grises, fut pendant longtemps l'Hôpital de St. Patrice, est passé entre les mains des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, qui y ont établi leur Pensionnat de la ville, lequel va se trouver maintenant aussi richement installé que celui de Villa-Maria. Le demi-pensionnat se tient toujours à la maison-mère. On parle aussi d'ajouter une aile au grand externat du faubourg de Québec, dont le nombre d'élèves augmente tous les jours. Les écoles des Sœurs de la Congrégation, comme on le voit se développent de jour en jour et elles forment aujourd'hui une proportion notable de celles du Bas-Canada.

-Le Mercury de Québec annonce qu'un ancien citoyen de cette ville, (le Dr. Morrin) nous croyons, a fait don au Rev. Dr. Cook d'une somme de £12,000, qui doit être employé à l'établissement d'un collége protestant dans cette ville.

Il se foit actuellement à Montréal une souscription pour l'érection de l'édifice qui doit contenir l'école de grammaire qui vient d'être établie comme annexe de Bishop's College, à Lennoxville. Cet édifice devra coûter \$20,000. Environ \$16,000 ont été recueillis dans la province, dont \$6,000 ont été fournies par la ville de Québec seule.

Outre les dons faits à l'Université Laval et aux écoles Normales du Bas-Canada, par S. A. R. le Prince de Galles, que nous avons mentionnés dans notre dernière livraison, les institutions suivantes ont aussi reçu chacune \$800: L'Université de Toronto, l'Université McGill, Queen's College, Kingston, Bishop's College, Lennoxville, Knox's College, l'Ecole Normale de Toronto et le Collége de Regiopolis à Kingston. Nous empruntons à l'Abeille le règlement passé par le Conseil de l'Université Laval pour l'emploi de la somme donnée à cette institution :

"10. Que ce conseil accepte avec la plus grande reconnaissance les huît cents piastres dont Son Altesse Royale le Prince de Galles a daigné faire présent à cette Université par l'entremise de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour être distribuées en prix aux elèves de cette

institution.

20. Que, pour perpétuer le souvenir de ce bienfait et de la visite que Son Altesse Royale a daigné faire à cette Université, le 22 août dernier, et en même temps encourager les études fortes et solides, par lesquelles il est à désirer que les jeunes gens se préparent à suivre les cours des diverses facultés, cette somme soit placée à rente sous l'administration des Supérieurs et Directeurs du Séminaire de Québec, pour fonder un prix annuel qui portera le nom de prix du Prince de Galles.

30. Que, chaque année, lors de la rentrée des facultés après les vacances d'été, cette somme soit donnée en argent à l'élève qui aura subi avec le plus de succès, depuis la rentrée des facultés de l'année précédente, les épreuves requises par les statuts de cette Université pour le Baccalauréat-ès-Arts, pourvu qu'il ait conservé au moins les

quatre cinquièmes de tous les points gagnables.

40. Que, si aucun élève n'a conservé au moins les quatre cinquièmes de ces points, la rente de cette année sera ajoutée au capital pour aug-

50. Que, lorsque par des additions successives, la tente annuelle se sera accrue jusqu'à dépasser cent piastres, on partagora cette somme en deux prix, dont le premier sera des doux tiers, et le second d'un tiers.

- M. Cumin, membre d'une commission nommée par le gouvernement — M. Gumin, membre d'une commission nommes par le gouvernemes impérial pour s'enquérir de l'état de l'instruction publique en Angleterre, a visité dernièrement les Ecoles Normales du Hant et du Bas-Canada, ainsi qu'un grand nombre d'écoles et de maisons d'éducation dans les deux sections de la province. A Montréal, il à vu, outre les deux écoles normales, la Salle d'Asile du faubourg St. Joseph, la grande école des Frères dans la rue Côté, l'Académie Commerciale de M. Archambault et l'Ecole Britannique et Canadienne, dans la même rue. Il a exprimé une opinion très-favorable à toutes ces institutions et a été surtout frappé de l'excellente tenue et de la mise si propre et si convenable des petits enfants de la Salle d'Asile. Il dit n'avoir rien vu de semblable sous ce rapport dans accun autre pays.

#### BULLETIN DES LETTRES.

La Rerue Européeane de Paris vient de publier un travail très remarquable de M. le baron Gauldree Boilleau, Consul général de France en Canada, lequel a pour titre de l'Archie de l'Inde. Le baron a été plusieurs années consul à Calcutta; c'est donc une étude consciencieuse faite sur les lieux par un observateur des plus compétents. Le Canadien reproduit actuellement cet article, qu'il trouve à juste titre doublement intéressant pour ses lecteurs, et parce qu'il traite de la plus vasie contrée de l'empire dont nous faisons partie, et parce qu'il est l'unvre d'un homme qui occupe avec distinction une haute position au milieu de nous.

M. Ramean, l'auteur de la France aux Colonies, a ouvert le cours de lectures d'hiver du Cobinet de Lecture Paroissial par une intéressante étude sur les populations françaises de l'Amérique. M. Cherrier présenta M. Rameau à son nouvel auditoire en fesant commitre l'ouvrage qu'il a écrit et le but de son voyage. Après le discours de M. Ramenu, les Hons. MM. Chauvesu et Loranger le remercierent au nom de ses auditeurs. Quelques jours plus tard l'Union Ste. Cécile inaugurait, dans la même salle, par un bien beau concert, la série de soirées musicales qu'elle se propose de donner.

Les membres de l'Institut Canadien-Français ont offert un hanquet — Les membres de l'Institut Canadien-Français ont offert un banquet.

A M. Rameau. Après les toasts d'usage, on but à la santé de l'hôte que l'on fetait, ce que ce dernier sut reconnaître par une chaleureuse allocation. M. Pominville présidait à ce banquet pendant lequel M. Loranger, M. Labrèche-Viger et quelques autres orateurs, portérent la parole. M. Regnaud chanta des couplets de circonstance composés par M. Marsais.

#### - On lit dans la Reruc Européenne :

"L'art de la gravure vient de faire une perte sensible dans la personne de Mde Adolphe de l'uibusque, décèdée à Bagnères-de-ligorre. Cette dame, aussi distinguée par son érudition que par sa modestie, avait entrepris defaire l'histoire des maisons royales d'Angleterre par la gravure, et elle avait déjà réuni plus de trois mille pièces. Cette belle collection dont le choix étonnait tous les maîtres de Londres, restera comme un monument digne de figurer à côté de la collection Sutherland, l'ornement de la bibliothèque Bodléienne d'Oxford."

Onciona la Revue Euronéenne ne s'en explique point, nous avons mal-

Quoique la Rerue Européenne ne s'en explique point, nous avons mal-heureusement toute raison de croire qu'il s'agit de l'épouse de l'écrivain heureusement toute raison de crore qu'il s'agit de l'épouse de l'écrisant distingué et ami des Canadiens, dont nos lecteurs ont pu si souvent amirer le talent poétique dans nos colonnes. Mos de Putbusque était née en Canada, étant fille du Colonel Taylor, qui fut longtemps à la tête du département de l'Ordonnance à Québec. Etant revenue au pays en 1847 avec son mari, elle y demeura plusieurs annies, et y laisso un grand nombre d'amis à qui cette perte sera bien sensible.

#### BULLETIN DES SCIENCES.

— Ce que Volta a sait pour l'électricité, Niepce de Saint-Victor et Daguerre l'ont sait pour la lumière; ils ont révélé au monde un secret de la nature aussi précieux qu'inattendu. Fixer sur des plaques les images qui se peignent d'une manière évanescente sur la rétine, c'étnit une de ces révolutions étonnantes qui marquent une époque dans l'hisund de ces revolutions etolimantes qui marquent une epoque anns rins-toire des sciences, et nous n'oublierons jamais l'enthousiasme qui, il v a vingt ans, accueillit cette belle découverte. Aujourd'hui, l'art a marché, le daguerréotype a été promptement suivi des photographies sur papier, portées à une perfection qu'on était loin d'espérer; mais, au point de vue théorique, la science était restée presque stationanire on ce qui touche aux propriétés de la lumière. M. Niepce de Saint-Victor, neveu du précédent, lui a fait faire un pas de plus: il a découvert, dans cer-tains corns, la faculté d'absorber la lumière et de la reporte, un liberte du précedent, un a fair saire un pas de pais. Il autouver, dans certains corps, la faculté d'absorber la lumière et de la remettre en liberté après un temps donné. En un mot, il est possible d'emnagusiner la lumière. Il expérience suivante, dit M. Figuier, est propre à mettre ce fait en évidence. On conserve, pendant quelques jours, une gravure de l'avence qui revons directe di soluit en abril dans l'obscurité, puis on l'expose aux rayons directs du soleil, en abri- Des Presses d Vapeur d'Eusèbe Senécal, 4, Rue Saint Vincent, Montrela

tant une de ses parties par un corps opaque. Cette gravure, placée ensuite dans l'obscurité pendant vingt-quatre heures, en contact avec une feuille de papier imprégnée d'iodare d'argent, y produit une impression photographique; car on constate sur ce papier la reproduction en noir des blanes de la gravure; la partie qui avait été masquée u'a produit aucune action, parce qu'elle n'a ras été exposée au soleil. Dans contact que so produit l'affic aveces dissipares d'est avec de la gravure que so produit. l'affic aveces dissipares de la gravire que so produit l'affic aveces dissipares d'est avec de la gravire que so produit l'affic aveces dissipares de la gravire de la cette experience, c'est au contact que se produit l'ellet extractifinaire dont nous venons de purler. Mais le même résultat peut s'obienir à distance; car si l'on met un intervalle de queques millimètres entre les deux surfaces, la reproduction des noirs de la gravure se produit tout aussi bien.

C'est là l'expérience capitale; mais M. Niepce de Saint-Victor l'a variée de plusieurs manières; et il en résulte la certitude que les rayons du soleil, d'abord absorbés, produisent ensuite leur effet photo-graphique dans l'obscurité. On a donc pu les transporter d'un lieu en graphique dans l'obscurité. On a donc pu les transporter d'un lieu en un autre, absolument comme on ferait d'un objet solide. Il y a mieux un pour les garder pendant fort longtemps, indéfiniment peut-être, sans qu'ils perdent leur vertu. M. Niepce a exposé aux rayons solaires ma tube ou étui de métal, garni intérieurement de carton on de papier blane; après l'insolation, il l'a fermé hernétiquement et l'a temp pendant six mois dans l'obscurité. Au bout de ce temps, il en a préjenté l'orifice, toujours dans l'obscurité, devant une fauille de papier sensible, et il en a obtenu une impression photographique du rond de l'orifice. Il a fait misor proces : avant diguid, sur l'auverture une respuse tires Il a fuit mieux encore : ayant étendu sur l'ouverture une gravore tires sur un papier tres mince, et derriere celle-ci une feuille sensible, cette dernière à reçu l'impression photographique de la gravure par le sent effet des rayons solaires emprisonnés depuis six mois! Et, aña qu'on ne puisse pas soupçonner le calorique d'y joner un rôle, ces expériences ont été répétées ou variées dans une glacière avec le même succès-Revue Contemporaine.

### made many appearance of the property of the state of the ANNONCE.

### DICTIONNAIRE DE WORGESTER,

GRAND IM-4,

# "WORGESTER'S ROYAL QUARTO DICTIONARY,"

EDITION ILLUSTREE.

1851 pages; 20,000 nouveaux mots et definitions; 10,000 articles excellents sur les synonymes et 1000 jolies vignelles.

Cet ouvrage est entièrement nouveau et tous les nouveaux mois et nonymes, ainsi que les vignettes, sont convenablement placés.

C'est le plus récent et le plus grand dictionnaire qui soit publié en

A vendre, à Montréal, en Gros et en Détail, par

#### B. DAWSON ET FILS,

HICKLING, SWAN & BREWCE,

Editeurs.

131, rue Washington, a Baston

Montréal, Septembre 1860.

e journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vets le miliru de chaque le. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vets lu fin de chaque

On ne public que des annonces qui ont trait à l'instruction publique, aux sciences, co aux beaux arts. Prix: un chelin per ligno pour la practication publique, aux serence, en par ligno, pour chaque insertion subsequente, parable d'avance.

On s'atomne au Burcan de Pléducation à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au burcan de Péducation une denande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer chirement et lishiement le burcan de poste anquel le journal doit être expédié. Les abonnés fetont bin aussi d'écrite leurndresse lisiblement à part de leur signature.

On s'abonne, pour cinq currints par année, au Journal de l'Instruction l'ablique rédigé par le Surintendant de PEducation et par M. Joseph Lenoir, assistant-réductu On s'abonne pour cinq currints, pai année au "Lover Canada Journal of Léacation, rédigé par le Surintendant de l'Education et par M. James l'helan, assistant-réducter.

Les instituteurs penvent receveir, pour civiq enzime, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un on de l'autre. L'ulbonnement, dans tous les ess, est payable d'avance.